

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES INTERVENTIONS DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC



Mémoire de l'office - Période 2014-2018

*Présenté à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
par Les Producteurs de pommes du Québec*

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	2
Suivi des recommandations de la Régie	4
Gouvernance et administration de l'office	7
Mise en marché	8
Table filière	12
Planification stratégique	13
Promotion des marchés	17
Communications	19
Recherche et développement	20
Conclusion	23

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 . Résumé des revenus et dépenses des trois fonds pour la période 2014-2015 à 2018-2019	25
ANNEXE 2. Dépliant sur la production fruitière intégrée	26
ANNEXE 3. Affiche sur la production fruitière intégrée	27
ANNEXE 4. Fiche synthèse du projet de formation itinérante sur la prévention de l'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides	29
ANNEXE 5. Faits saillants de l'année de commercialisation 2018-2019 (extraits du rapport annuel 2019)	31
ANNEXE 6. Planification stratégique 2018-2022	37
ANNEXE 7. Statistiques du site Internet producteursdepommesduquebec.ca	41



MISE EN CONTEXTE

Les Producteurs de pommes du Québec (PPQ) est l'office chargé de l'application du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec, en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles (R.R.Q., 1981, c. M-35, r. 104). L'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche prévoit que les offices de producteurs doivent faire rapport à la Régie, au plus tard à tous les cinq ans, pour que celle-ci vérifie si le plan conjoint et les règlements qu'ils édictent servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée des pommes du Québec. Ainsi, les PPQ sont fiers de vous présenter les résultats des actions entreprises depuis la dernière évaluation périodique du 26 mars 2015 dont ils ont obtenu le rapport le 10 mai 2018.

Portrait de la production pomicole québécoise

Les PPQ comptent actuellement 457 entreprises pomicoles répartis dans les cinq grandes régions pomicoles du Québec (Vallée montérégienne, Les Frontières (Sud-Ouest de Montréal, Missisquoi-Estrie), Laurentides et Québec). Les PPQ ont pour mission l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres et plus particulièrement, l'administration du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Tableau 1. Évolution du nombre d'entreprises pomicoles au Québec

Année de commercialisation	Nombre d'entreprises pomicoles
2014-2015	526
2015-2016	500
2016-2017	482
2017-2018	465
2018-2019	463

Source : PPQ

Tableau 2. Portrait global des superficies et de la production pomicole au Québec

Année de commercialisation	Superficie des vergers (ha)	Nombre de pommiers productifs (milliers d'arbres)	Production totale - Mise en marché (tonnes)	Rendement moyen (t/ha)
2014-2015	5 370	2 356	116 002	22
2015-2016	5 153	2 475	115 590	22
2016-2017	5 037	2 425	110 770	22
2017-2018	5 022	2 485	103 505	21
2018-2019	4 957	2 589	114 795	23

Source : ISQ

Évènements importants

Les principaux évènements qui ont influencé les actions et les résultats décrits dans les différentes sections du mémoire sont :

- Modifications des deux conventions de mise en marché qui nous lient avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec, ci-après appelée l'Association, et les différents acheteurs à l'état frais.
- Modifications de notre règlement de mise en marché pour l'actualiser avec les pratiques dans notre secteur.
- Poursuite de nos promotions avec notre marque de commerce Pommes Qualité Québec (PQQ) en partenariat avec l'Association.
- Le 18 janvier 2019, les PPQ ont dû demander à la Régie de permettre l'exemption de l'application du Règlement de mise en marché des pommes pour retarder le paiement des compléments de prix dans le contexte que les PPQ ne pouvaient pas concilier les annexes B et H chez trois agents autorisés. Le 29 avril 2019, la Régie accordait l'exemption de paiement aux PPQ en attendant de balancer les données de deux agents autorisés (entretemps, le troisième avait fourni l'information nécessaire à son dossier). Nous décrirons les actions entreprises dans ce dossier dans la section mise en marché.

- Dénonciation de la Convention de mise en marché avec l'Association et les acheteurs de pommes à l'état frais à l'automne 2019 dont l'un des objectifs est de régler le balancement des annexes B et H.
- Grâce à l'amélioration du revenu aux producteurs, ces derniers ont demandé aux PPQ lors de l'AGA 2019 de mettre fin à l'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), car il était impossible d'améliorer la couverture du programme. Les producteurs ont donc voté en faveur du remplacement de l'ASRA par les programmes de gestion du risque Agri-Québec et Agri-Québec Plus.
- Les PPQ ont travaillé ardemment, avec le MAPAQ, à bonifier le Programme de modernisation des vergers pour mieux répondre aux besoins des producteurs de pommes et permettre ainsi l'amélioration de la compétitivité de notre secteur.
- Les PPQ sont impliqués dans de nombreux projets de recherche pour améliorer la compétitivité de notre secteur.
- En 2019, un comité de travail sur la compétitivité des secteurs maraîchers et fruitiers regroupant des représentants des différentes associations du secteur horticole, du ministère québécois de l'Agriculture, de l'Union des producteurs agricoles, de La Financière agricole du Québec (FADQ) ainsi que d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a vu le jour. L'objectif de ce comité est de mettre en place un plan d'action concerté afin de maintenir la compétitivité du secteur et de saisir les opportunités de croissance.
- La main-d'œuvre est un élément important pour tous les membres du comité de travail sur la compétitivité, et les demandes touchent une compensation de la hausse du salaire minimum et une harmonisation et souplesse du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de travailleurs agricoles saisonniers (PTAS).



SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA RÉGIE

Suite à la réception du rapport de notre évaluation périodique le 10 mai 2018, voici les différentes actions et réflexions que les PPQ ont réalisées pour chacune des recommandations.

1. De favoriser et d'accroître la participation aux assemblées générales annuelles des producteurs de chacun des syndicats affiliés;

- Les administrateurs de chacun des syndicats affiliés ont adapté l'heure à laquelle leur assemblée avait lieu afin de convenir davantage à leurs membres (ex. : formule « brunch » le matin ou rencontre en soirée).
- Lors d'un conseil d'administration, les administrateurs choisissent les dossiers d'importance que le directeur général doit présenter lors de leur assemblée.
- Afin de favoriser et d'augmenter la participation à l'AGA du plan conjoint, les PPQ procèdent à plusieurs envois par la poste et par courriel via le Bulletin aux pomiculteurs en faisant la promotion des invités et des sujets prévus pour chacun des événements.
- Du côté de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec, les PPQ invitent des conférenciers et personnalités d'intérêt pour le secteur pomicole afin d'augmenter la participation des producteurs:
 - AGA 2015 à 2020 : M. Groleau, président de l'UPA, et le ministre de l'Agriculture en poste sont tous deux invités aux assemblées afin de discuter des sujets de l'heure et permettre aux producteurs de s'exprimer et de poser leurs questions. M. Groleau a été présent à l'ensemble des AGA, tandis que le ministre de l'Agriculture l'a été lors de notre AGA 2018 seulement.
 - AGA 2017 : M. René Vézina, chroniqueur/blogueur au journal *Les Affaires*, « Pour mettre encore plus de croquant dans la demande pour les pommes du Québec! ».
 - AGA 2018 : M^{me} Anne Fowlie, Corporation de règlement des différends dans les fruits et légumes, Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC).
 - AGA 2019 : M. Francis Parisien, Nielsen, « Mordre dans le Québec ».

- AGA 2020 : M^{me} Monique Audette, conseillère en pomiculture et productrice, « Les vergers du futur ».
- De plus, le conseil d'administration a pris la décision de décerner de nouveau un méritas, suite à la destitution du Conseil québécois de l'horticulture et de la Semaine horticole en 2015. Ainsi, il a été décidé d'alterner chaque année entre un méritas remis à un producteur et un méritas remis à un intervenant.
 - AGA 2019 : Méritas Louis-Hébert remis à M. Mario Bourdeau pour son implication dans le secteur pomicole et aux divers comités.
 - AGA 2020 : Méritas Révérend-Père-Léopold remis à M. Daniel Cormier pour son apport à la production pomicole et l'ensemble de ses travaux.
 - AGA 2021 : Méritas Louis-Hébert remis à M. Steve Levasseur pour son implication aux niveaux régional, provincial et national.

2. De réfléchir collectivement à des moyens pour encourager les producteurs à améliorer leur rendement et la productivité de leurs entreprises;

Cette recommandation est partie prenante de notre planification stratégique 2018-2022 comme l'indique l'orientation de la cible *Variétés prometteuses et modernisation des vergers* suivante : Mettre en œuvre une stratégie concertée de sélection des variétés prometteuses et de modernisation des vergers en vue d'augmenter les parts de marché des pommes du Québec et la rentabilité des entreprises.

- Les PPQ ont organisé, en collaboration avec l'AEPQ, une journée de réflexion le 3 juillet 2019 portant sur l'accroissement de la productivité et la rentabilité des entreprises pomicoles. M^{me} Monique Audette, productrice et consultante en pomiculture, a présenté une conférence sur la productivité et la rentabilité des entreprises et l'état des connaissances sur le Consortium canadien pour l'amélioration de la pomme et le

RECUPOM. Ensuite, des ateliers ont permis aux producteurs et emballeurs de discuter des cibles de la planification stratégique et de prioriser des actions pour l'année suivante.

- Une journée d'information et de consultation avec les producteurs biologiques a aussi eu lieu. Les PPQ ont invité les producteurs de pommes biologiques le 8 novembre 2018 à la Maison de l'UPA. Des producteurs pouvaient se joindre également par visioconférence à partir des bureaux de l'UPA des Laurentides et de l'UPA de Québec. M. Julien Brisette, gestionnaire de catégorie – fruits et légumes chez Avril Supermarché Santé, a présenté une conférence sur les besoins et approvisionnement en fruits et légumes. Par la suite, des discussions ont eu lieu sur les défis de la production et la mise en marché des pommes biologiques. D'ailleurs, le prix des pommes biologiques a été ajouté au bulletin Info-Marchés suite à cette rencontre.
 - Le comité de sécurité du revenu des PPQ a été très sollicité et impliqué auprès du MAPAQ et de La Financière agricole du Québec afin d'améliorer le Programme de modernisation des vergers au Québec et de régler le dossier de la suspension du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour le secteur de la pomme.
 - Nous avons transmis par courriel, dans nos Bulletins aux pomiculteurs ainsi que sur le site Internet des [Producteurs de pommes du Québec](#), toutes formations, conférences et informations pouvant intéresser les producteurs.
- 3. Dans cette réflexion large sur les enjeux de la production pomicole au Québec, de porter une attention particulière à l'usage des pesticides face à l'environnement et aux demandes des consommateurs, notamment pour des produits biologiques ou sans OGM;**

Production biologique

- Comme mentionné ci-haut, une rencontre avec les producteurs biologiques a eu lieu afin de connaître leurs enjeux et défis;
- Les PPQ siègent depuis plusieurs années sur la Table de développement de la production biologique de l'UPA;
- Nous offrons un service d'accompagnement aux producteurs désirant obtenir leur certification biologique.

Réseau-pommier et comité PFI

- Les PPQ ont poursuivi leur travail et implication concernant la Production fruitière intégrée (PFI). En tant que membre du [Réseau-pommier](#) et du

[comité de PFI](#), les PPQ participent à toutes les rencontres organisées par son coordonnateur, M. Gérald Chouinard, agr., Ph.D de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Ces rencontres permettent de mettre à jour annuellement les différentes sections du [Guide PFI](#), de discuter des projets de recherche en cours et à venir, des nouvelles réglementations environnementales, des différents programmes d'aide financière, etc. L'affiche PFI est envoyée gratuitement aux membres des PPQ par la poste à chaque année. Afin de vulgariser cette approche aux consommateurs, mais aussi pour que les producteurs puissent en faire la promotion à leur verger, les PPQ ont développé un dépliant et deux affiches grand format (annexes 2 et 3) pouvant être utilisés facilement en verger. Les affiches expliquent les différentes méthodes utilisées dans cette approche minimisant l'utilisation des produits phytosanitaires.

Prix Environnement Hélène-Avarie de l'UPA

- Les PPQ et l'IRDA ont reçu le prix Environnement Hélène-Avarie de l'Union des producteurs agricoles en décembre 2019. Ce prix souligne l'excellence de la technique de la confusion sexuelle, qui consiste à utiliser des diffuseurs à phéromone, une substance comparable à un parfum pour lutter contre un des principaux ennemis des pommes : le carpocapse. Ainsi, les producteurs réduisent grandement l'utilisation des pesticides. Il y a eu une adhésion phénoménale des producteurs à ce projet. En effet, en 2017, 137 entreprises utilisaient la confusion sexuelle sur une superficie totale de 1 521 hectares, soit l'équivalent de 2 800 terrains de football, et bénéficiaient d'une défense formée de diffuseurs à phéromone. C'est une superficie totale de 1549 hectares qui a été atteinte en 2019.

OGM

- En 2012, Les Producteurs de pommes, en partenariat avec la BC Fruit Growers' Association, ont réalisé un sondage afin de connaître l'opinion des Canadiens sur l'approbation d'une pomme génétiquement modifiée. Les résultats de ce sondage ont été dévoilés par communiqué de presse le 4 juillet 2012.
- Le 24 mars 2015, suite à l'approbation de la culture et la vente de la pomme Arctic génétiquement approuvée par le gouvernement du Canada, les PPQ et la BC Fruits Fruit Growers' Association ont fait part de leurs préoccupations et de leur opposition à **la venue d'une pomme génétiquement modifiée sur le marché**. En effet, ils craignent que les consommateurs se méfient et que cela ait un impact négatif sur la consommation et le commerce des pommes au Canada.
- Les pommes OGM ne sont toujours pas en vente au Québec, et les PPQ surveillent la situation de près. À ce sujet, nous sommes en contact avec

le groupe Vigilance OGM afin que la bonne information soit publiée dans ses communications et son site Internet.

Santé et sécurité du travail

- Formation itinérante sur la prévention de l'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides : [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#). En 2018, les PPQ ont travaillé en collaboration avec d'autres associations de producteurs et AGRICarières sur un projet visant la mise en place d'une formation itinérante adressée principalement à tous les producteurs et ayant comme thématique la prévention de l'exposition des travailleurs agricoles et eux-mêmes aux pesticides. Voir l'annexe 4 pour la fiche synthèse du projet.

4. De porter une attention particulière au respect des délais prescrits par la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche pour remplir certaines formalités administratives (articles 77 et 89.1);

- Les employés des PPQ et les administrateurs ont pris les mesures nécessaires pour respecter les délais prescrits par la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche pour l'envoi des déclarations d'intérêt (article 89.1) ainsi que pour la transmission des avis de convocation 20 jours avant la date de l'événement (article 77).

5. De présenter, lors de la prochaine évaluation périodique, ses états financiers annuels en portant une attention particulière sur l'état des revenus et des dépenses de chacun des fonds qu'il administre et de justifier les montants qui y sont accumulés;

- En annexe 1, l'ensemble de ces informations sont présentées. Nos états financiers sont soumis pour approbation lors des assemblées générales annuelles et transmis à la Régie dans les délais prescrits.

6. De réfléchir au financement des Cidriculteurs artisans du Québec à partir des contributions perçues par les producteurs de pommes;

Suite à cette recommandation, les PPQ ainsi que les Producteurs de cidre du Québec (PCQ) ont eu plusieurs discussions. Les PPQ ont décidé de supporter financièrement le développement des PCQ. En reconnaissant que cette association a l'expertise pour poursuivre son travail de développement de créneau du marché, les PPQ s'assurent que la valeur ajoutée du produit

revienne aux cidriculteurs. Les PPQ remettent 85 % des contributions en provenance des cidriculteurs aux PCQ. En somme, cette entente a pour but de supporter les actions suivantes :

- Mettre en œuvre le Plan stratégique de développement des producteurs de cidre du Québec;
- Positionner les pommes du Québec et, plus particulièrement, les cidres et développer les marchés;
- Développer et maintenir l'image de qualité de la pomme du Québec et, plus particulièrement, des cidres;
- Accroître et solidifier les relations entre les PPQ et les PCQ.

7. De maintenir de bonnes relations d'affaires avec l'ensemble des intervenants de la filière pomicole en vue d'accroître la compétitivité du secteur;

- La Table filière pomicole a déposé une nouvelle planification stratégique pour 2018-2022. Les membres de la Table, dont les PPQ, ont participé activement à l'élaboration de celle-ci.
- Nous avons poursuivi notre campagne de promotion conjointe avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec pour les pommes commercialisées dans les magasins d'alimentation sous la marque de commerce Pommes Qualité Québec.
- Les PPQ appuient financièrement la campagne de promotion de l'AQDFL *J'aime 5 à 10 portions par jour* qui est devenu le Mouvement J'aime les fruits et légumes.
- Les PPQ participent au groupe de compétitivité du secteur horticole et de la Table horticole de l'UPA.

8. De réfléchir à l'opportunité, pour le secteur pomicole, de créer une chambre de coordination et de développement.

- Les administrateurs ont eu une réflexion concernant la possibilité de créer une chambre de coordination et de développement. Après l'analyse des outils actuels, soit : les conventions de mise en marché, les comités de prix de la pomme destinée à l'état frais et de la pomme de transformation et la Table filière pomicole, ceux-ci ont décidé de ne pas créer une chambre de coordination et de développement. Par contre, cet outil pourrait probablement servir à la pérennité du secteur cidricole; une réflexion à ce sujet est entamée entre les PPQ et les PCQ.

GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION DE L'OFFICE

L'office est constitué des instances internes qui assurent la bonne application du Plan conjoint. L'office fait également partie de comités externes où des discussions et des échanges ont un impact sur son secteur d'activité.

Au plan décisionnel, le conseil d'administration des PPQ est présidé par M^{me} Stéphanie Levasseur et administré par deux producteurs élus par syndicat régional.

Il y a actuellement quatre syndicats spécialisés répartis dans les quatre régions. L'activité des syndicats régionaux permet également d'assurer la représentativité des intérêts des productrices et producteurs du Québec. Les PPQ comptent également sur le conseil exécutif, formé de cinq membres des quatre syndicats régionaux, incluant la présidente des PPQ, pour définir les orientations des activités de l'office et approuver chacun des budgets.

Depuis l'année de commercialisation 2014-2015, il y a eu des changements d'administrateurs au niveau des régions des Laurentides et de la Vallée Montérégienne; toutefois, le conseil d'administration est stable depuis la récolte 2018-2019.



En conformité avec la Loi sur les producteurs agricoles (LRQ c. P-28) et la Loi sur les syndicats professionnels (LRQ, S-40), les PPQ ont établi un document sur les règles d'éthique et un code de déontologie, lequel édicte les normes de conduite et des comportements attendus des administrateurs de l'office. Ce document, auquel tous les administrateurs de l'office doivent souscrire, énonce entre autres les valeurs de l'office, les devoirs et règles d'éthique, les obligations de l'administrateur et le respect de la confidentialité, les actes dérogatoires et les sanctions prévues à toute infraction aux règles d'éthique et au code de déontologie ([voir l'annexe 3 du Règlement général des producteurs de pommes du Québec](#)).

Les PPQ présentent leurs états financiers annuels lors de leur AGA et à la Régie. L'annexe 1 montre les faits saillants financiers de la période visée.

Le conseil d'administration dans l'ordre habituel :

François Turcotte
Québec
membre de l'exécutif

Mario Bourdeau
Les Frontières
membre de l'exécutif

Éric Rochon
Laurentides
vice-président
membre de l'exécutif

Charles Choquette
Vallée Montérégienne

Alexandre Simard
Laurentides

Sébastien Morissette
Vallée Montérégienne
membre de l'exécutif

Stéphanie Levasseur
présidente
membre de l'exécutif

François Blouin
Québec

Absent de la photo :
Richard Morin
Les Frontières

MISE EN MARCHÉ

Faits saillants de la mise en marché pour la période concernée

Règlement de mise en marché

Le Règlement de mise en marché des pommes du Québec prévoit que les frais fixés à 0,25 \$/minot pour les pommes tardives à l'état frais servent en premier lieu à rembourser les producteurs par un complément de prix pour ceux ayant participé (à la suite d'une décision du conseil d'administration des PPQ par l'entremise de leur agent autorisé) à une opportunité d'affaires ou à une promotion ciblée. Pour que les producteurs bénéficient de cette compensation monétaire, les agents autorisés doivent remplir une annexe H qui permet de déterminer, selon un calcul établi, le prix d'achat moyen afin de comptabiliser les sommes auxquelles ils ont droit.

Cependant, ce mécanisme a ses limites lorsque le producteur doit assumer une baisse de prix sur une longue période de temps, comme ce fut le cas lors des sept saisons de commercialisation depuis sa création en 2006, soit : 2007-2008, 2009-2010, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2017-2018 et 2018-2019. Dans le tableau suivant, vous trouverez utilisations de ce fonds pendant la période concernée 2014-2015 à 2018-2019 (tableau 3).

Tableau 3. Utilisation des frais de mise en marché liés à l'administration et à l'opération du programme de gestion des inventaires

Année de commercialisation	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Complément de prix	526 009 \$	499 098 \$	313 630 \$	460 693 \$	510 886 \$
Nombre de producteurs	178	132	130	124	142
Redistribution	0 \$	0 \$	189 822 \$	0 \$	0 \$
Nombre de producteurs	0	0	246	0	0
Frais de gestion	63 883 \$	56 026 \$	60 184 \$	44 938 \$	58 998 \$
Total du fonds	589 892 \$	553 832 \$	563 828 \$	505 631 \$	569 884 \$

Source : PPQ

Fin du babillard électronique

Le 29 octobre 2019, le conseil d'administration des PPQ a décidé de mettre fin au babillard électronique. Cet outil avait pour objectif d'afficher l'offre des pommes disponibles des producteurs et ainsi répondre en partie aux besoins des emballeurs. Par le fait même, il permettait de commercialiser les pommes du Québec en priorité plutôt que de les importer via les exemptions ministérielles. Malgré le retrait du babillard, les PPQ continuent de faire des recherches pour combler les pénuries de pommes lors des demandes d'exemptions ministérielles. Cette décision a été prise considérant le faible taux d'utilisation dans les dernières années et que les technologies obsolètes utilisées lors de sa conception en 2006.

Les frais pour actualiser le programme obsolète auraient été très onéreux pour les PPQ. Cette modification au Règlement de mise en marché a été entérinée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec par la décision 11843, le 13 juillet 2020.

Contributions au Plan conjoint

Comme il est prévu dans le Plan conjoint, les PPQ ont également pour mandat d'établir des contributions et de s'assurer que toutes les entreprises pomicoles les versent. Cet exercice permet aux PPQ de percevoir plus de 90 % des contributions sur les pommes produites annuellement (tableau 4).

Les PPQ poursuivent leurs efforts concernant la collecte des contributions pour obtenir un règlement équitable envers tous les producteurs. Dans cette optique, les PPQ ont signé en août 2019 une entente de confidentialité avec La FADQ qui a pour objectif de comparer les déclarations de récoltes faites par les producteurs de pommes à la FADQ et aux PPQ. Cette procédure permet, dans un premier temps, de réclamer aux producteurs les contributions selon la production réelle déclarée à la FADQ et dans un deuxième temps, de s'assurer que les contributions prélevées sont équitables pour tous les producteurs.

Tableau 4. Collecte des contributions perçues pour les saisons de commercialisation 2014-2015 à 2018-2019

Année de commercialisation	Pourcentage perçu du potentiel des contributions
2014-2015	98,6 %
2015-2016	97,7 %
2016-2017	96,2%
2017-2018	93,4 %
2018-2019	96,8 %

Sources : PPQ et ISQ

Conventions de mise en marché correspondant à la réalité du marché

Convention de mise en marché avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec (AEPQ)

La Convention de mise en marché avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec a subi quelques modifications durant la période concernée de la présente Évaluation périodique. Voici, en quelques lignes, les résultats des différentes négociations de la Convention ainsi que les actions prises à la suite de ces changements.

Le 1^{er} avril 2014, Les Producteurs de pommes du Québec ainsi que les emballeurs de pommes du Québec s'entendent sur les négociations de la Convention de mise en marché des pommes. Ces négociations ont mené à l'entente entre les deux parties le dépôt de la Convention 2014-2016 devant la Régie aux fins d'homologation.

Les modifications à la Convention 2014-2016 ont été signées entre les deux parties en date du 25 octobre 2013. Les principales modifications apportées à la Convention et les actions qui en découlent sont les suivantes :

- Améliorer la vérification des variations des remises de contribution déclarées par les emballeurs (art. 5.1, c));

- Améliorer le processus de classement des pommes et s'assurer qu'elles sont destinées vers le bon marché selon leur qualité réelle (art. 6.15);
- Modifier et préciser certains articles de la Convention donnant les moyens, entre autres, d'assurer l'application en bonne et due forme des inspections prévues à la Convention, d'assurer que les producteurs sont payés au juste prix et, de surcroît, d'assurer une mise en marché ordonnée. Des dommages à liquider par l'emballeur agent autorisé ont été revus et précisés pour les articles de la Convention où un dommage à liquider est prévu lorsque ces articles ne sont pas respectés (art. 17);
- Accroître le rôle des emballeurs agents autorisé dans la promotion des pommes du Québec et prévoir à la Convention que leurs entreprises se doivent de s'inscrire annuellement au site internet d'Aliments du Québec (art. 5.1).

À l'échéance de cette Convention, de nouvelles négociations ont été entamées en 2016 et 2017. La nouvelle Convention a été signée le 27 juin 2017 et homologuée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 17 juillet 2017 pour la période 2017-2019. Voici les principaux changements apportés à la Convention de mise en marché des pommes entre les PPQ et l'AEPQ 2017-2019 :

- La participation d'un représentant des acheteurs de pommes à l'état frais à titre d'observateur au comité de gestion et au comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais.
- Les emballeurs certifiés aux termes d'un programme de certification en salubrité doivent s'approvisionner auprès de producteurs eux-mêmes certifiés (ex. : CanadaGAP ou autres normes reconnues par GFSI).
- Le producteur et l'emballeur garantissent que seules les pommes produites au Québec sont emballées et mises en marché sous les appellations Pommes Qualité Québec, Pompouce et Canada Commerciales.
- L'obligation des producteurs, regroupements régionaux et agents autorisés d'inscrire le numéro de producteur attribué par les PPQ sur tous les documents qu'ils remplissent conformément à la Convention. Des modifications ont été apportées aux annexes en conséquence.
- L'intégration d'une nouvelle catégorie de pommes destinées à l'état frais, soit les pommes de catégorie Canada Commerciales, avec ses critères de qualité établis en vertu de l'annexe A3 avec une fermeté minimum de 10 lb, et inspectées selon des critères de qualité établis à l'annexe C.

- L'obligation de l'emballleur de s'assurer qu'en aucun cas il n'utilisera les marques Pommeuse et Pommes Qualité Québec ou le logo « PQQ » ou toute autre marque pouvant porter à confusion avec ces dernières en lien avec les pommes Canada Commerciales.
- L'emballleur doit conserver pour une durée d'au moins 36 mois l'ensemble des factures de vente des pommes de variétés visées par toute annexe H qu'il remplit; ces factures sont mises à la disposition de l'inspecteur, nommé selon l'article 8.3, afin de confirmer les quantités déclarées dans l'annexe H.
- Les parties ont convenu d'enlever de la Convention l'établissement des dates d'ouverture des chambres d'entreposage à atmosphère contrôlée déterminées par le comité de gestion.
- Mise à niveau des poids standards par l'arrivée de nouveaux contenants.
- La modification de l'annexe A dans le but de commercialiser des Honeyscrip en sac d'un format de 2 ½ pouces et plus.

Les PPQ et l'AEPQ ont convenu des amendements à la Convention de mise en marché des pommes, qui a été signée le 20 juin 2018 et entrée en vigueur le 1^{er} août 2018. Les amendements sont les suivants aux articles 6.15 et 16.1 b) ainsi que les annexes C et E de la Convention comme suit :

- La modification apportée à l'article 6.15 concerne la formulation de l'article. L'objectif et la nature de l'article n'ont pas changé;
- La mention de la date d'ouverture des chambres d'entreposage à atmosphère contrôlée, comme date de référence concernant l'émission des points de démerite pour non-respect des dates de mises en marché, a été retirée du 2^e alinéa de l'article 16.1. La date de référence concernant l'émission des points de démerite pour non-respect des dates de mise en marché a été maintenue à partir de la variété Paulared;
- Tel qu'il a été appliqué au 2^e alinéa de l'article 16.1, la mention de la date d'ouverture des chambres d'entreposage à atmosphère contrôlée a aussi été retirée de l'annexe C de la Convention;
- Les parties ont convenu d'ajouter de nouveaux formats dans le tableau des poids standards en annexe E.

Le 18 janvier 2019, Les PPQ ont alors retardé le paiement des compléments de prix pour la saison de commercialisation 2017-2018 et transmis des correspondances et des demandes d'explications aux trois emballleurs concernés. Un de ces derniers a fourni des explications permettant de concilier les annexes B et H. Par contre, malgré les démarches des PPQ, deux

emballleurs agents autorisés refusent toujours de donner des explications permettant de justifier les écarts constatés et de concilier les annexes qu'ils ont transmises.

Devant l'impossibilité de régler le grief avec l'Association, les PPQ ont été obligés de soumettre des demandes à la Régie et aux agents autorisés concernés. Le 29 avril 2019, la Régie exempte les PPQ d'appliquer l'article 48 du Règlement de mise en marché et entretemps, elle convoque deux séances avec les deux emballleurs concernés pour justifier le débalancement de l'annexe H et de l'annexe B. En fin de compte, les PPQ arrivent à régler ces dossiers avant le début des audiences.

Convention de mise en marché avec les Acheteurs de pommes à l'état frais

Négociations de la Convention 2009-2013 et signature de la Convention 2019-2022

La Convention de mise en marché avec les acheteurs de pommes à l'état frais a été négociée à partir de l'été 2016. La dernière version homologuée date du 21 septembre 2010. Les premières discussions pour la négociation de la nouvelle Convention ont débuté le 9 septembre 2013 et nous avons reçu un nombre élevé de modifications de la part d'un groupe d'acheteurs à l'état frais le 24 mai 2016. La première séance du comité de négociation a eu lieu le 9 août 2016 pour étudier les demandes de part et d'autre. Toutefois, vu le nombre imposant de demandes en provenance des acheteurs, le comité n'a pas été en mesure d'en faire l'étude entière. Par conséquent, les membres du comité de négociation ont mandaté MM. Daniel Ruel et Robert Allard pour analyser les demandes des acheteurs et permettre une prochaine séance de négociation plus efficace.

Le 27 janvier 2018, faute de rencontre malgré plusieurs relances, les acheteurs ont déposé une dénonciation alléguée de leurs demandes. Ainsi, deux séances de négociations intensives ont eu lieu les 16 avril et 2 août 2018. Au cours de la dernière séance, le comité de négociation s'est entendu sur une entente de principe. Le 16 octobre 2018, une communication de M. Robert Allard informe les PPQ que l'un des acheteurs de pommes à l'état frais s'oppose à l'article 6.1.9 dénoncé dans la version finale de la Convention. Devant ce refus, les PPQ et les acheteurs de pommes à l'état frais poursuivent leurs négociations afin de trouver un terrain d'entente et de conclure la Convention avec tous les Acheteurs visés par celle-ci. En date du 30 août 2019, les PPQ entament une nouvelle dénonciation

de la Convention tel que prévu par la convention. Le 5 septembre 2019, le représentant d'un Acheteur propose un amendement à l'article 6.1.9 qui permettrait de régler la dénonciation qui remonte à 2016. Les PPQ finalisent le texte de l'article 6.1.9 de la Convention et le transmettent à l'ensemble des acheteurs à l'état frais pour fin d'approbation. À la suite de l'approbation par les acheteurs, l'intégralité de la Convention a été transmise pour fin de signature à l'ensemble des acheteurs. En date du 16 décembre 2019, une demande d'homologation a été acheminée à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. La Régie homologue la convention convenue entre les parties le 17 février 2020.

Rapport annuel

À chaque année, les PPQ publient les faits saillants de l'année de commercialisation dans le rapport annuel, qui est disponible sur le [site Internet](#). Les différentes données recueillies tout au long de l'année de récolte permettent de faire un bilan et de discerner les principaux enjeux de l'industrie. Ces faits saillants comprennent :

- Les prix moyens payés aux producteurs au Québec, en Ontario et aux États-Unis;
- Les volumes de pommes tardives mises en marché au Québec;
- Les données de ventes de pommes dans les supermarchés (les PPQ achètent un rapport annuel chez Nielsen).

Voir le résumé de ces graphiques à l'annexe 5.

Promotion en circulaires

Les PPQ compilent la présence du logo Pommes Qualité Québec (PQQ), celui d'Aliments du Québec (AQ) et le prix affiché dans les circulaires des principales bannières supermarchés, fruiteries et autres magasins d'alimentation depuis plus de dix ans. Les graphiques sur les prix sont publiés dans le bulletin Info-Marchés. Ceux-ci donnent le prix à la livre de tous les formats vendus en magasin pour les pommes conventionnelles et biologiques toutes origines confondues. Le graphique ci-dessous démontre qu'il y a une augmentation de 7 % de la présence du logo PQQ pour la saison 2018-2019. Cependant, la représentation est toujours inférieure aux années de commercialisation 2016 et 2015.

Graphique 1. Nombre de parutions des logos Pommes Qualité Québec et Aliments du Québec dans les circulaires pour les pommes du Québec

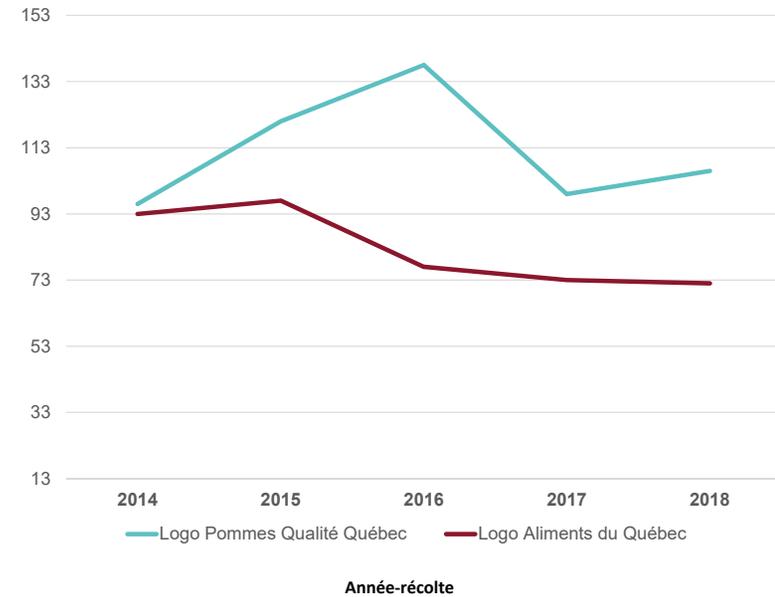


TABLE FILIÈRE

L'office est responsable de la coordination et de la supervision des actions et des activités prioritaires par la Table filière via la Planification stratégique en cours. Les différents membres de la Table filière participent aux diverses consultations et collaborent aux projets.

Mission

La Table filière pomicole du Québec est un forum de concertation regroupant les membres des maillons de l'industrie et de l'État. Dans le but de garantir la prospérité du secteur, son rôle de leader consiste à élaborer et coordonner la mise en œuvre des stratégies sectorielles en vue d'offrir des pommes de qualité supérieure répondant aux exigences des clientèles.

Vision

La filière pomicole québécoise rassemble et appuie, autour d'objectifs de développement communs, des entreprises performantes, innovantes et responsables. À l'écoute des besoins de ses différentes clientèles, elle se démarque par une offre constante de variétés de pommes de qualité supérieure au goût distinctif produites localement en concordance avec ses valeurs — bienfaits santé, pérennité économique et environnementale, équité, excellence et savoir-faire.



Membres de la Table filière pomicole :



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC



AEPQ
ASSOCIATION DES
EMBALLERS DE POMMES
DU QUÉBEC



CONSEIL DE LA
TRANSFORMATION
ALIMENTAIRE
DU QUÉBEC



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DE LA DISTRIBUTION
DE FRUITS ET LÉGUMES
QUÉBEC PRODUCE MARKETING ASSOCIATION

*Agriculture, Pêcheries
et Alimentation*

Québec



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les Producteurs de pommes, Les Producteurs de cidre ainsi que l'ensemble de l'industrie pomicole québécoise ont fait face, au cours des cinq dernières années, à de nombreux enjeux, tels que l'accès accru au marché, l'optimisation de la qualité et la capacité d'innovation. Pour contribuer à relever ces défis, les acteurs de l'industrie souhaitent poser des actions qui permettront d'assurer la pérennité et le développement de celle-ci. Conséquemment, en 2017, la Table filière pomicole québécoise a effectué deux planifications stratégiques (2018-2022), l'une concernant la pomme et l'autre le cidre afin d'avoir une vision globale des défis et nouvelles opportunités qui s'offrent au secteur. La firme Forest Lavoie Conseil a été mandatée afin de réaliser la planification stratégique pour le secteur de la pomme.

En premier lieu, un diagnostic des enjeux et des opportunités a été réalisé par la firme Forest Lavoie Conseil suite à des entrevues auprès de divers représentants (34 personnes consultées) de l'industrie (production, support à la production, emballage et entreposage, transformation, détail et HRI, État) et des organisations sectorielles (PPQ et Association des emballeurs de pommes du Québec).

Un rapport complet a été réalisé et un résumé des objectifs prioritaires a été conçu pour la période 2018-2022 pour chacune des grandes cibles. Voir le document de présentation à l'annexe 6 à la fin du présent rapport.

Le tableau 6 présente les objectifs et les actions réalisées en lien avec la mise en marché et découlant de la planification stratégique de l'office couvrant la période avec les indicateurs retenus, les niveaux de réalisation avec explications.

Tableau 5. Historique du projet Planification stratégique 2018-2022

Date	Étape
22 décembre 2015	Expédition des appels d'offres
18 janvier 2016	Dépôt du projet au Programme de développement sectoriel
22 novembre 2016	Signature du contrat avec Forest Lavoie Conseil
6 décembre 2016	Rencontre 1 - Réflexion diagnostic de la filière <i>Comité de direction de la table filière</i>
8 mars 2017	Rencontre 2 – Portrait du diagnostic
1 juin 2017	Entrevue et sondage auprès des membres et contact des PPQ
27 juin 2017	Rencontre 3 – Planification stratégique
1 novembre 2017	Rapport PS finale
1 janvier 2018	Plan de travail de l'an 1
11 et 25 avril 2018	Identification des porteurs et contribution des organisations <i>Comité de direction de la table filière</i>

Tableau 6. Enjeux et opportunités de l'industrie par maillon

Maillons	Enjeux	Opportunités
Consommation, détail et HRI	<p>L'accroissement des parts de marché des Pommes Qualité Québec</p> <p>La diversification de l'offre de variétés de pommes du Québec</p> <p>La notoriété des Pommes Qualité Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'achat local, l'agrotourisme et les marchés courts comme tendances sociétales • La valorisation des aspects santé de la pomme • L'intérêt des consommateurs pour des variétés de pommes développées au Québec • La pénétration accrue de la pomme du Québec dans le marché du HRI • Le commerce électronique des fruits
Support à la production et production	<p>L'accroissement de la productivité des entreprises pomicoles</p> <p>La modernisation des vergers</p> <p>L'intégration de variétés recherchées par les marchés</p> <p>La capacité d'innovation des secteurs de la recherche, conseil et production</p>	<p><u>Recherche, services-conseils et support de l'État</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La réouverture du centre de recherche de Frelighsburg et la pérennisation des parcelles de RECUPOM • Le réinvestissement du gouvernement fédéral en R&D • Le renouvellement du programme de modernisation des pommiers au Québec • Le développement de variétés canadiennes comme sources de diversification et de variétés clubs à l'extérieur du Canada <p><u>Production</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intérêt de la relève pour la production de pommes • Les changements climatiques, une opportunité pour l'adoption de nouvelles variétés • Le maintien voire l'amélioration de l'image environnementale de la production de pommes
Commercialisation, emballage et transformation	<p>La qualité des pommes mises en marché</p> <p>La capacité concurrentielle du secteur de l'entreposage et de l'emballage</p> <p>Le maintien d'un secteur de transformation dynamique et compétitif</p> <p>L'image des jus de pommes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le retour de la demande pour des jus de pommes ou de jus de fruits à base de pommes non faits de concentré • L'introduction de variétés de pommes spécifiques pour la fabrication de cidre • L'innovation, au niveau de la transformation, pour le développement de nouveaux produits
Coordination sectorielle et support de l'État	<p>Le manque de synergie entre les maillons de l'industrie</p> <p>L'adoption de nouvelles variétés pour approvisionner le marché long</p> <p>Le support de l'État</p>	<p><u>Coordination de la filière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un modèle performant pour l'adoption de nouvelles variétés pour approvisionner le marché long <p><u>Le support de l'État et les programmes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La réouverture du centre de recherche de Frelighsburg et la pérennisation des parcelles de RECUPOM • Le réinvestissement du gouvernement fédéral en R&D • Le renouvellement du programme de modernisation des vergers au Québec • Le développement de variétés canadiennes comme sources de diversification et de variétés clubs à l'extérieur du Canada

Tableau 7. Résumé des cibles, orientations et objectifs de la Planification stratégique 2018-2022

Cibles	Orientations stratégiques	Axes	Objectifs
 Besoins du marché, positionnement et promotion	Se doter d'une stratégie concertée de positionnement et de promotion des pommes du Québec en vue d'accroître les parts de marché	Positionnement, promotion et stratégie de communication, valorisation de l'achat local des pommes fraîches	Poursuivre les démarches visant à accroître les parts de marché des Pommes Qualité Québec commercialisées au détail et dans le réseau HRI
 Soutien et production pomicole	Accroître la productivité et la rentabilité des entreprises pomicoles et optimiser l'adéquation de l'offre-conseil et de la recherche et développement avec les besoins de la filière	Productivité et rentabilité des entreprises pomicoles	<p>Développer une offre-conseil adaptée pour appuyer l'amélioration de la rentabilité des entreprises et soutenir la modernisation des vergers</p> <hr/> <p>Accroître l'efficacité de la main-d'œuvre</p>
 Variétés prometteuses et modernisation des vergers	Mettre en œuvre une stratégie concertée de sélection des variétés prometteuses et de modernisation des vergers en vue d'augmenter les parts de marché des pommes du Québec et la rentabilité des entreprises	<p>Choix des variétés prometteuses</p> <hr/> <p>Recherche, adaptation, diffusion et adoption</p>	<p>Mettre en place une stratégie sectorielle pour la sélection de variétés prometteuses pour le marché long</p> <hr/> <p>Adopter une stratégie pour accélérer la modernisation des vergers en phase avec les besoins du marché</p>
 Commercialisation, emballage et transformation	Assurer la compétitivité de l'emballage, l'optimisation de l'entreposage, l'innovation en transformation et la qualité des pommes pour répondre aux besoins du marché	Qualité des pommes consommées	Assurer le maintien de la qualité des pommes commercialisées à l'état frais jusqu'au consommateur
 Coordination sectorielle et support de l'État	Améliorer la coordination, la cohésion et la communication sectorielles et obtenir l'appui de l'État afin de permettre un développement sectoriel coordonné		

Tableau 8. Actions à réaliser et indicateurs de performance pour la cible Besoins du marché, positions et promotion de la Planification stratégique 2018-2022, période 2014-2019



Objectifs	Actions à réaliser	Indicateurs de performance
Améliorer les connaissances sur les tendances de consommation et les besoins du marché pour les pommes fraîches et transformées	Réaliser et maintenir à jour des veilles sur les tendances de consommation et l'évolution des besoins du marché pour les pommes fraîches et transformées (au Canada et ailleurs dans le monde – marchés ciblés).	<ul style="list-style-type: none"> • Veilles, revues de littérature et études complétées. • Publication dans l'Info-Marchés et sur la page Facebook des PPQ (réservé aux administrateurs et membres des comités).
	Poursuivre les démarches entreprises lors du dernier plan stratégique pour obtenir un positionnement distinctif des PPQ avec les résultats d'études passées.	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de positionnement précisée et stratégie de promotion et de communication adaptée pour chacune des campagnes de promotion (2014 à 2019).
Assurer la mise à jour des stratégies de promotion et de communication en fonction du positionnement choisi pour les pommes fraîches	Préciser davantage la stratégie de positionnement et la stratégie de promotion et de communication à la suite de la réalisation de veilles, de revues de littérature ou d'études à mener sur les tendances de consommation, des besoins du marché, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur la stratégie de positionnement réalisée par les PPQ et l'AEPQ avec l'agence de promotion (Gendron de 2014 à 2016 et MP1 2017 à 2018). • Modification des objectifs souhaités pour chacune des campagnes.
	Réaliser un sondage afin de connaître la performance de la campagne de promotion auprès des consommateurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Sondage Léger Marketing réalisé.
Établir/mettre à jour les indicateurs de performance pour la stratégie de promotion	Réaliser un sondage afin de connaître la performance de la campagne de promotion auprès des consommateurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Sondage Léger Marketing réalisé.
Poursuivre les démarches visant à accroître les parts de marché des Pommes Qualité Québec commercialisées au détail et dans le réseau HRI	Analyser les parts de marchés des Pommes Qualité Québec commercialisées au détail.	<ul style="list-style-type: none"> • Achat et analyse des données Nielsen dans le rapport annuel des PPQ.
Poursuivre les activités pour faire connaître la marque PQQ auprès du secteur du HRI	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître le logo • Sensibiliser les acteurs sur la provenance des pommes • Cibler les grossistes • Offrir des formations sur les pommes destinées aux distributeurs, intervenants du secteur HRI et aux futurs chefs 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du dépliant « À chaque pomme sa spécialité ». • Formations données dans les écoles de cuisine et chez les grossistes. • Promotion du dépliant « À chaque pomme sa spécialité » dans l'infolettre Fraîcheur Québec destinée aux intervenants du secteurs HRI.
	Poursuivre les actions mises en œuvre dans le dernier plan stratégique qui visaient à promouvoir les bienfaits de la pomme.	<ul style="list-style-type: none"> • Section sur les bienfaits des pommes du site Web consommateurs mis à jour. • Promotion auprès des consommateurs dans nos communications, dans les différents matériels promotionnels et dépliants. • Mise à jour du dépliant « Les bienfaits des pommes du Québec » en collaboration avec Mme Julie DesGroseilliers, nutritionniste.
Préserver l'image « santé positive » des pommes fraîches et transformées	Cibler les actions complémentaires à mettre en œuvre pour préserver et valoriser l'image des pommes et des produits issus des pommes transformées.	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du partenariat avec le Mouvement J'aime les fruits et légumes de l'AQDFL. • Promotion d'événements organisés par Les Producteurs de cidre du Québec
	Consulter des experts sur les effets des jus 100 % purs afin d'évaluer la faisabilité de bâtir un argumentaire appuyé sur la science.	<ul style="list-style-type: none"> • Appui des PPQ quant à l'argumentaire présenté par Lassonde dans le dossier des jus de fruits et le nouveau Guide alimentaire canadien.

PROMOTION DES MARCHÉS

L'investissement le plus important est pour la campagne de promotion Pommes Qualité Québec réalisée conjointement avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec. Les objectifs sont révisés annuellement par le comité de gestion, formé de producteurs et d'emballeurs, sous les conseils de l'agence de publicité engagée. Le tableau suivant résume les campagnes par année de commercialisation.

Tableau 9. Portrait des efforts promotionnels ainsi que des résultats obtenus pour les campagnes 2014-2015 à 2018-2019

Année de commercialisation	Investissement*	Objectifs	Principales actions	Résultats
2014-2015	364 500 \$	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les variétés de Pommes Qualité Québec et accroître leur notoriété auprès des consommateurs, en faisant davantage d'activités communicationnelles, permettant ainsi de conserver nos parts de marché 	Publicités à la télévision (17 novembre au 22 février 2015)	Impressions** : 179 875 900 Chaînes : Radio-Canada, RDI, ARTV et Explora Sites Internet : radio-canada.ca et tou.tv
			Publicités sur Web (17 novembre au 22 février 2015)	
			Concours Gagnez un an d'épicerie sur la page Facebook	Inscriptions : 232 891 inscriptions (record de participation) Abonnés page Facebook PQQ : augmentation de 21 500 (total de 84 400)
			Stunt promotionnel	Nombre de vues : 19 000 sur youtube.ca et 20 000 sur Facebook (total de 39 000 vues)
			Création de matériel éducatif (guide pour 1er et 2e cycle du primaire) et un envoi d'un courriel en septembre aux professeurs à travers le Québec	Visites sur le site Web pour télécharger les guides : 655 visites dès la journée de l'envoi et 2 268 au total
2015-2016	367 085 \$	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les variétés de Pommes Qualité Québec et accroître leur notoriété auprès des consommateurs, en faisant davantage d'activités communicationnelles, permettant ainsi de conserver nos parts de marché 	Publicités à la télévision (16 novembre au 20 décembre 2015 et du 4 janvier au 22 février 2016)	Impressions : 175 703 233 Chaînes : Radio-Canada, RDI, ARTV, Explora, Télé-Québec Site Internet : radio-canada.ca et tou.tv
			Concours Gagnez un an d'épicerie sur la page Facebook	Inscriptions : 152 398 Abonnés page Facebook PQQ : augmentation de 10 000 (total de 95 000)
			Stunt promotionnel	Nombre de vues : 209 107 sur Facebook
2016-2017	371 268 \$	<ul style="list-style-type: none"> Rappeler aux consommateurs les quatre variétés de pommes disponibles à l'année (Corltand, Empire, McIntosh, Spartan), faire connaître leur attributs et utilisations particulières tout en invitant les consommateurs à se rendre au site de lapommeduquebec.ca 	Publicités à la télévision (21 novembre au 18 décembre 2016 et du 9 janvier au 19 février 2017)	Impressions: 148 328 400 Chaînes : Radio-Canada, RDI, ARTV, Explora, Télé-Québec, intégration à l'émission Ricardo Sites Internet : radio-canada.ca et tou.tv
			Publicités sur le Web (du 14 au 27 novembre 2016 / du 5 au 18 décembre 2016 / du 16 au 29 janvier 2017 / du 6 au 19 février 2017) et création d'une capsule vidéo de quatre recettes de bouchées avec des pommes du Québec.	Impressions : 3 622 000 Nombre de vues: 56 032
			Concours Gagnez un an d'épicerie sur la page Facebook	Inscriptions : 176 099 Abonnés page Facebook PQQ : 8 000 (total de 102 445)

Année de commercialisation	Investissement*	Objectifs	Principales actions	Résultats
			Production de deux vidéos informatives sur la production et sur la marque Pommes Qualité Québec avec la participation Mme Julie Desgroseilliers	Vidéo production : 18 583 vues sur Youtube et Facebook de PQQ Vidéo Pommes Qualité Québec : 2 920 vues sur Youtube et Facebook de PQQ
2017-2018	377 669 \$	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la notoriété des variétés de pommes du Québec • Maximiser la visibilité (fréquence) 	Publicités à la télévision (du 6 novembre au 17 décembre, du 15 janvier au 15 février et du 19 mars au 29 avril)	Impressions : 56 687 400 Chaînes : Canal Vie, Casa, Prise 2 ainsi que Moi et cie. Présentation à Canal Vie des émissions de la soirée (tableau horaire).
			Publicités sur le Web (du 6 novembre au 17 décembre, du 15 janvier au 15 février et du 19 mars au 29 avril)	Impressions : 2 673 829 Sites internet : ricardocuisine.com, recette.qc.ca, tou.tv et tva.ca
			Concours Gagnez une table gourmande (4 gagnants de 4 personnes, soit 16 personnes au total)	Inscriptions : 51 984 Organisation d'une table champêtre au Verger Lacroix.
2018-2019	346 866 \$	<ul style="list-style-type: none"> • De faire connaître les quatre principales variétés de pommes du Québec disponibles toute l'année • De fidéliser l'achat local de Pommes Qualité Québec • D'accroître la notoriété de Pommes Qualité Québec 	Publicités à la télévision (du 19 novembre au 16 décembre et du 28 janvier au 24 février)	Impressions : 54 106 900 Chaînes : Radio-Canada, RDI, ARTV, Explora
			Publicité sur le Web (du 19 novembre au 16 décembre et du 28 janvier au 24 février)	Impressions : 3 444 423 Site Internet : tou.tv, TVA rattrapage, journaldequebec.com, journaldemontreal.com, Spotify, meteomedia.com, lapresse.ca, ici.radio-canada.ca, tvnouvelles.ca, ricardocuisine.com, 5ingrédients15minutes.com, troisfoisparjours.com, facebook et application de jeux en ligne (pour atteindre les milléniaux)
			Infolettre aux consommateurs	Nombre d'envois : 4 Nombre de courriels envoyés en moyenne : 111 000 Taux d'ouverture moyen : 20,35 %
			Collaboration avec Bob le Chef	Création de 8 recettes mettant à l'honneur nos 4 principales variétés.

*Inclut l'investissement de l'AEPQ

**Impressions : le nombre de visionnements des publicités dans les différents foyers au Québec calculé avec les cotes d'écoute et les visionnements sur le Web.

Note : Les impressions étaient calculées sur une base de la présentation de 3 publicités de 10 secondes, dans le même bloc publicitaire. Donc le nombre d'impression était multiplié par trois. À l'exception des l'années 2017-2018 et 2018-2019 où il s'agissait d'une publicité de 30 secondes.

Après chaque campagne, un sondage est réalisé par la firme Léger Marketing pour mesurer la notoriété de Pommes Qualité Québec (à partir de 2016) ainsi que celle de la campagne de promotion. À noter que nos campagnes s'adressent uniquement à la clientèle francophone pour des raisons de budget.

Tableau 10. Notoriété des campagnes de promotion de 2014-2015 à 2018-2019 (en %)

	Oui	Oui, francophone
2015	36	41
2016	39	44
2017	42	48
2018	29	31
2019	37	42

Source : Léger Marketing

Tableau 11. Notoriété de la marque de commerce Pommes Qualité Québec suite à la campagne de promotion de 2015-2016 à 2018-2019 (en %)

	Oui	Oui, francophone
2016	50	57
2017	52	60
2018	46	52
2019	48	56

Source : Léger Marketing

COMMUNICATIONS

Les Producteurs de pommes du Québec ont pour mandat et objectif de transmettre tout renseignement touchant la pomiculture le plus rapidement possible et aux personnes concernées. C'est pourquoi plusieurs publications ont été développées afin de répondre à des besoins particuliers.

Tableau 12. Portrait des publications des PPQ

Publications	Sujets	Groupes visés	Nombre d'envois (2014-2019)
Bulletin aux pomiculteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Éditorial de la présidente, sujets des CA • Recherche et Innovation, promotion • Nouvelles, formation, information sur les marchés • Participation des élus et de la permanence à des événements 	<ul style="list-style-type: none"> • Producteurs • Intervenants, partenaires et conseillers du secteur pomicole 	44 Par poste et courriel
Bulletin express	Un ou deux sujet(s) précis pour diffusion immédiate (programmes et subventions, mise en marché, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Producteurs 	27 Par courriel
Communiqué	<ul style="list-style-type: none"> • Prix minimums fixés à l'état frais et à la transformation, dates de mise en marché, inventaires • Modifications aux Conventions 	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateurs • Agents autorisés, emballeurs et acheteurs, entrepositaires, distribution 	108 Par courriel, télécopie et poste
Site Internet des producteurs	Tous les sujets pertinents et publications	<ul style="list-style-type: none"> • Producteurs • Agents autorisés, emballeurs et acheteurs, entrepositaires, distribution • Hôtels, restaurants et institutions (HRI) 	Mise à jour quotidienne
Info-Marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Données sur les prix, volumes et expéditions de la pomme fraîche et transformée sur le marché international • Compilations des promotions dans les principales circulaires du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> • Producteurs • Agents autorisés, emballeurs et acheteurs, entrepositaires, distribution 	177 Par courriel

Au cours des récoltes 2014 à 2018, voici les différentes réalisations et améliorations apportées par les PPQ dans leurs communications avec les producteurs de pommes du Québec :

- Amélioration du Bulletin aux pomiculteurs au niveau de la mise en page et de l'organisation des sujets présentés.
- Création d'une liste d'envoi courriel au cours des dernières années. Nous n'avons actuellement qu'une trentaine d'entreprises sans courriel.

De plus, nous nous sommes assurés de promouvoir l'organisation :

- Achat de publicité dans le journal *La Terre de chez nous*

- Parution de textes d'opinion et/ou d'information signés par la présidente des Producteurs de pommes dans *La Terre de chez nous*, et ce, une à deux fois par année selon les sujets.

Site Internet producteursdepommesduquebec.ca

Suite à la mise en ligne en février 2014 d'un site Internet dédié à l'industrie, les PPQ ont conçu au fur et à mesure des mécanismes permettant de maximiser son utilisation par les gens du secteur. Toutes les publications étaient dorénavant disponibles en ligne et un lien était transmis par courriel pour y accéder. Voir l'annexe 7.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les PPQ poursuivent leurs efforts de collaboration au niveau de la recherche et du transfert technologique avec les différents partenaires en pomiculture. Depuis la dernière évaluation périodique, les PPQ ont continué à s'impliquer dans différents projets de recherche. Les projets réalisés au cours de ces années concernent la production fruitière intégrée, la phytoprotection, l'évaluation de cultivars et porte-greffes (Réseau d'essai de cultivars et porte-greffes de pommiers (RECUPOM)), l'amélioration de la qualité des pommes (avant et après la récolte) et l'évaluation des performances technico-économiques des entreprises pomicoles. Les sommes investies en recherche et développement sont en augmentation (tableau 12). Depuis plusieurs années déjà, les PPQ investissent des sommes d'argent de façon récurrente dans des initiatives à long terme comme le RECUPOM et la parcelle de démonstration en production fruitière intégrée de l'IRDA au verger de St-Bruno.

Tableau 13. Évolution des investissements des Producteurs de pommes du Québec en recherche et développement

Année de commercialisation	Investissement*
2014-2015	19 947 \$
2015-2016	37 064 \$
2016-2017	38 750 \$
2017-2018	39 750 \$
2018-2019	58 845 \$

*Les investissements sont en argent et ne comprennent pas les sommes investies au niveau des biens et services (salaire des employés, per diem des administrateurs et dépenses reliées aux projets).



Photos 1 et 2 tirées du projet Stratégies d'éclaircissage sans carbaryl appuyées par la modélisation bioclimatique du bilan des glucides.

Photo 3 tirée du projet des vitrines de régie à moindres risques dans la pomme : optimisation des pulvérisations et diversification des modes d'intervention pour la réduction de l'empreinte environnementale de la pomiculture québécoise.

Tableau 14. Résumé des projets pour la période 2014 à 2019*

PROJETS	COLLABORATEURS	OBJECTIFS	APPUIS FINANCIERS	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Réseau d'essai de cultivars et porte-greffes de pommiers (RECUPOM)	PPQ, MAPAQ, AAC, conseillers, SVC, CRAAQ.	Vérifier l'adaptation à notre climat de nouveaux cultivars et porte-greffes de pommiers réputés prometteurs localement ou à l'étranger.	MAPAQ AAC	X	X	X	X	X
Base de données du RECUPOM	PPQ, MAPAQ, conseillers	Rassembler toute l'information accumulée sur les différents cultivars et porte-greffes testés depuis plus de 20 ans sur une plateforme Web.	MAPAQ AAC					X
Entente de contribution à l'IRDA pour les projets de recherche en PFI en pomiculture	IRDA, PPQ.	Soutenir des activités de recherche, développement et transfert en production fruitière intégrée au verger expérimental de St-Bruno.		X	X	X	X	X
Optimisation des technologies d'entreposage pour améliorer l'efficacité, réduire la consommation énergétique et accroître la disponibilité des pommes canadiennes pour les marchés intérieurs et extérieurs (Jennifer DeEll)	Ministère de l'Ontario, CCH, PPQ, OAG, BCFGA.	Élaborer des méthodes de prévention des lésions aux pommes causées par le CO ₂ en atmosphère contrôlée, sans utiliser la diphenylamine (DPA); Optimiser les différents types d'entreposage pour les variétés Honeycrisp et Gala.	AAC	X	X	X	X	X
Amélioration de la gestion de l'entreposage des fruits de vergers à l'aide de prévisions sur la qualité des fruits basées sur les conditions climatiques lors de la récolte (Gaétan Bourgeois)	AAC, CCH, PPQ, OAG, BCFGA, Lassonde, Les Vergers Leahy.	Faire l'inventaire des données disponibles en provenance de l'industrie ou de projets antérieurs sur la qualité des pommes à la récolte; Obtenir des données supplémentaires sur la qualité des pommes et les désordres physiologiques des principaux cultivars; Évaluer des modèles bioclimatiques existants ; Intégrer des modèles bioclimatiques dans un système informatique.	AAC	X	X	X	X	
Performance de la Honeycrisp avec les nouveaux porte-greffes (John Cline)	Université de Guelph, CCH, PPQ, OAG, BCFGA.	Mesurer la précocité et la performance de nouveaux porte-greffes et les comparer aux standards de l'industrie.	AAC	X	X	X	X	
Nouveaux biopesticides pour les maladies post-récoltes des fruits à pépins (Louise Nelson)	Université de la Colombie Britannique, CCH, PPQ, OAG, BCFGA	Déterminer l'efficacité des bactéries antagonistes dans des conditions d'entreposage variées et avec plusieurs variétés de fruits.	AAC	X	X	X	X	
Détection accélérée des virus	Vineland Research and Innovation Centre (VRIC)	Afin d'accélérer le processus de détection des virus dans les arbres fruitiers, une nouvelle technologie développée par l'ACIA.				X		
Étude des impacts d'une hausse du salaire minimum pour le secteur agricole	Forest Lavoie Conseil, AGRICarrières, UPA, PPQ, plusieurs fédérations	Répertorier et expliquer les impacts possibles d'une hausse importante du salaire minimum sur la compétitivité de différents secteurs de l'agriculture québécoise.	Plusieurs partenaires			X		

*Les projets comprennent les investissements en argent et en biens et services (salaire des employés, « per diem » des administrateurs et dépenses reliées aux projets).

Suite tableau 14. Résumé des projets pour la période 2014 à 2019*

PROJETS	COLLABORATEURS	OBJECTIFS	APPUI FINANCIER	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Lutter contre le carpocapse de la pomme à l'aide de la confusion sexuelle	IRDA, MAPAQ, clubs-conseils, PPQ	Augmenter les surfaces de vergers en confusion sexuelle contre le carpocapse de la pomme dans toutes les régions pomicoles du Québec.	MAPAQ					X
Évaluation des équipements de protection individuelle	IRSST, PPQ	Tester et rendre disponibles des vêtements de protection qui répondent à la norme ISO 27 065.	UPA, Centre agricole Bienvenue				X	
Formation itinérante : Protégez vos cultures, protégez votre santé	AGRIcarrières, PPQ, UPA, FQPFLT, APFFQ, APMQ, MAPAQ	Vise la prévention de l'exposition aux pesticides.	MAPAQ				X	
Stratégies d'éclaircissage sans carbaryl appuyées par la modélisation bioclimatique du bilan des glucides	PPQ, IRDA, MAPAQ, AAC	Intégrer ce modèle dans les outils agrométéorologiques d'aide à la décision disponibles au Québec, comme CIPRA et Agrométéo Québec.	MAPAQ					X
Vitrines de régie à moindres risques dans la pomme : optimisation des pulvérisations et diversification des modes d'intervention pour la réduction de l'empreinte environnementale de la pomiculture québécoise	MAPAQ, PPQ, IRDA, producteurs	Faire connaître aux entreprises pomicoles québécoises, via des vitrines de démonstration régionales, la mise à profit des dernières techniques de production fruitière intégrée.	MAPAQ					X
Utilisation de filets de polymères biosourcés pour l'amélioration des systèmes d'exclusion des ravageurs et la réduction de l'utilisation des pesticides et combustibles fossiles en agriculture	MAPAQ, IRDA, PPQ, Dubois Agrinovation, École Polytechnique de Montréal, Université McGill	Évaluer les possibilités d'utilisation d'un biopolymère comme composant de filets d'exclusion pour la protection de fruits et légumes à haute valeur économique.	MAPAQ				X	X
Pratiques de lutte durables contre les ravageurs du pommier au Canada	Ministère de l'Ontario, CCH, PPQ, OAG, BCFGA	Comparer quatre produits antiparasitaires actuellement utilisés dans le marché (Exirel, Imidan, Assail et Calypso) pour lutter contre la mouche de la pomme; Fournir aux producteurs un modèle spécifique à leur région afin de prédire quand la cécidomyie du pommier arrivera dans leurs vergers; Évaluer l'efficacité des substances volatiles hôtes pour capturer les mâles et les femelles de diverses espèces de tordeuses.	AAC					X

*Les projets comprennent les investissements en argent et en biens et services (salaire des employés, « per diem » des administrateurs et dépenses reliées aux projets).

CONCLUSION

Les PPQ ont donné suite aux dernières recommandations de la révision périodique de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec émises dans le rapport du 10 mai 2018.

Nous espérons que le présent exercice aura démontré à la Régie la rigueur de l'office dans l'application du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Depuis la dernière révision périodique, il y a eu de nombreux ajustements dans la mise en marché et les mécanismes de sécurité du revenu. On a pu observer une certaine stabilité au niveau des prix de la pomme destinée à l'état frais. Le secteur doit produire moins de pommes de transformation pour augmenter le prix moyen et ainsi améliorer la rentabilité et la compétitivité des entreprises pomicoles, comme dans les autres régions productrices de pommes. Avec tous les travaux entrepris depuis les dernières années, les producteurs doivent implanter des nouvelles variétés pour répondre aux besoins des consommateurs et ainsi réduire le déclassement par des variétés plus fermes et augmenter leur revenu. Le secteur pomicole peut y faire face en s'appuyant sur des outils collectifs et des programmes d'aide adéquats.

Nous croyons que la planification stratégique du secteur pomicole a permis et permettra à l'ensemble de la filière (producteurs, emballeurs, transformateurs, distributeurs) d'innover et de prospérer, et ce, avec le soutien technique et financier des gouvernements.

Notre rôle en tant qu'office est de nous assurer que la coordination des outils mis en place favorise une mise en marché efficace et ordonnée du secteur pomicole.



ANNEXES

ANNEXE 1. Résumé des revenus et dépenses des trois fonds pour la période 2014-2015 à 2018-2019

2014-2015 (2015-09-30)	Solde au début	Revenu	Dépenses	Bénéfices/Pertes	Solde à la fin
Fonds					
Administration	400 589 \$	840 320 \$	884 809 \$	-44 489 \$	356 100 \$
Promotion, recherche et développement	126 395 \$	749 051 \$	686 918 \$	62 133 \$	188 528 \$
Mise en marché	0 \$	565 146 \$	565 146 \$	0 \$	0 \$
2015-2016 (2016-09-30)	Solde au début	Revenu	Dépenses	Bénéfices/Pertes	Solde à la fin
Fonds					
Administration	356 100 \$	914 317 \$	922 860 \$	-8 543 \$	347 557 \$
Promotion, recherche et développement	188 528 \$	788 733 \$	745 320 \$	43 413 \$	231 941 \$
Mise en marché	0 \$	588 550 \$	588 550 \$	0 \$	0 \$
2016-2017 (2017-09-30)	Solde au début	Revenu	Dépenses	Bénéfices/Pertes	Solde à la fin
Fonds					
Administration	347 557 \$	830 902 \$	830 856 \$	46 \$	347 603 \$
Promotion, recherche et développement	231 941 \$	791 535 \$	774 637 \$	16 898 \$	248 839 \$
Mise en marché	0 \$	560 127 \$	560 127 \$	0 \$	0 \$
2017-2018 (2018-09-30)	Solde au début	Revenu	Dépenses	Bénéfices/Pertes	Solde à la fin
Fonds					
Administration	347 603 \$	798 889 \$	834 320 \$	-35 431 \$	312 172 \$
Promotion, recherche et développement	248 839 \$	785 297 \$	838 408 \$	-53 111 \$	195 728 \$
Mise en marché	0 \$	511 369 \$	511 369 \$	0 \$	0 \$
2018-2019 (2019-09-30)	Solde au début	Revenu	Dépenses	Bénéfices/Pertes	Solde à la fin
Fonds					
Administration	312 172 \$	824 369 \$	853 859 \$	-29 490 \$	282 682 \$
Promotion, recherche et développement	195 728 \$	892 873 \$	839 969 \$	52 904 \$	248 632 \$
Mise en marché	0 \$	568 272 \$	568 272 \$	0 \$	0 \$

ANNEXE 2. Dépliant sur la production fruitière intégrée



© Philippe Bocher, MAPAQ

Respect de la santé



Pour en savoir plus!



lapommeduquebec.ca

Variétés : Pour tout connaître sur les principales variétés produites au Québec.

Recettes : Épatez votre entourage en cuisinant des recettes à base de pommes. Vous trouverez plus de 200 idées savoureuses.

Info-Pomme : La pomme est remplie de bienfaits pour la santé. Découvrez plusieurs bonnes raisons pour en croquer toute l'année.

Autocueillette : Trouvez un producteur près de chez vous en quelques clics.

facebook.com/PommesQualiteQuebec



Production Fruitière Intégrée

Pour une gestion écologique des vergers au Québec

LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

irda INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT



Respect de l'environnement



ANNEXE 2. Dépliant sur la production fruitière intégrée

Qu'est-ce que la PFI?

La production fruitière intégrée (PFI) est une approche qui favorise l'adoption de **bonnes pratiques agricoles** visant à produire des fruits de qualité dans le **respect de l'environnement**, de la **santé** et de la **sécurité des citoyens**, en plus de favoriser la **pérennité des entreprises**.

La PFI est basée sur les mêmes principes que la lutte intégrée, mais elle est fondée sur une vision plus large, qui englobe tous les aspects de la production, et non pas uniquement la lutte antiparasitaire.

La PFI est donc un modèle à privilégier pour produire des pommes qui répondent aux attentes et besoins des consommateurs d'aujourd'hui.

Pourquoi pratiquer la PFI?

Pour répondre à une demande croissante de la population pour des aliments produits selon des **méthodes plus écologiques**;

Pour **développer ou conserver des marchés** et mieux faire face au développement de la production fruitière intégrée dans plusieurs pays du monde;

Pour utiliser un minimum de pesticides avec un maximum d'efficacité et ainsi **réduire les risques** (pour l'applicateur, le consommateur et l'environnement) liés à l'utilisation de ces produits.



Méthodes utilisées en PFI

- Dépistage des insectes nuisibles et des maladies
- Confusion sexuelle des papillons, pièges collants
- Protection des insectes bénéfiques
- Utilisation de produits phytosanitaires à faibles impacts
- Recyclage des résidus végétaux
- Aménagement de bandes riveraines
- Réduction de la pollution
- Production sous filet

La production de pommes de qualité selon les principes de la production fruitière intégrée **nécessite une formation continue** et requiert **l'apport de plus de 100 professionnels** offrant du soutien et des conseils afin d'appuyer les producteurs pomicoles dans cette démarche.

La pomiculture au Québec

Saviez-vous que l'**IRDA**¹, les **PPQ**² et le **MAPAQ**³ travaillent de concert depuis plusieurs années à mettre en œuvre et développer un programme de PFI dans les vergers du Québec? La recherche dans le domaine est en constante évolution. Les outils mis à la disposition des producteurs sont donc continuellement mis à jour.

La pomiculture au Québec, c'est plus de 400 **producteurs passionnés** par leur métier! En choisissant les pommes du Québec, vous choisissez de **soutenir les pomiculteurs** de chez nous, qui produisent en respectant des normes environnementales parmi les plus élevées au monde.

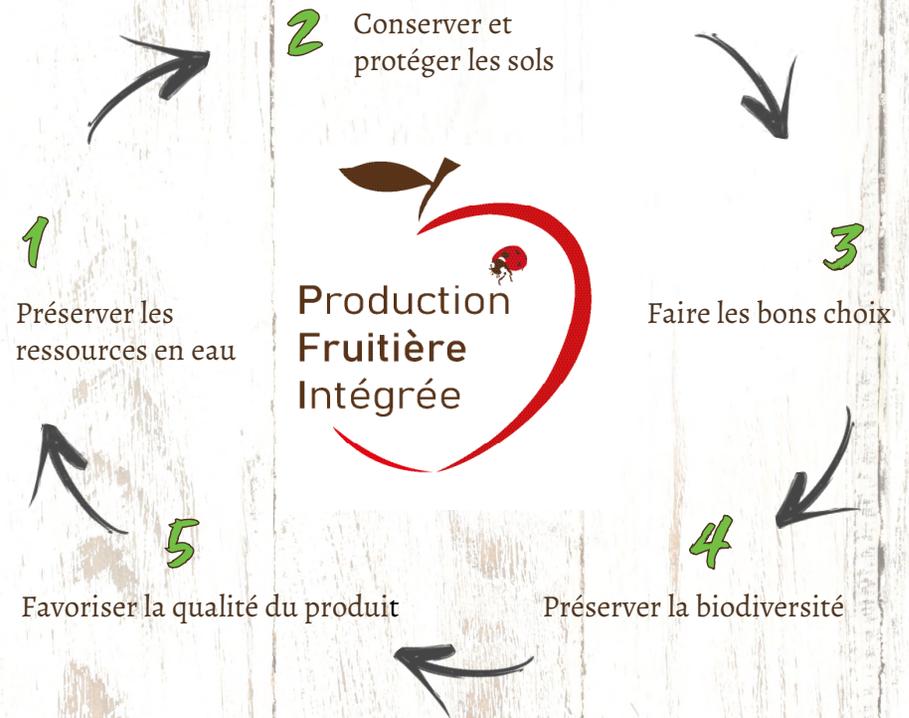
Des pommes du Québec à l'année!

Pour vous assurer fraîcheur et qualité à l'année, recherchez dans les marchés d'alimentation le **Logo Pommes Qualité Québec** sur les pommes à l'unité et sur les sacs.



1. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
2. Les Producteurs de pommes du Québec
3. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

La production fruitière intégrée c'est:



Le secteur pomicole du Québec est le premier en Amérique du Nord à s'être doté d'un programme de PFI!





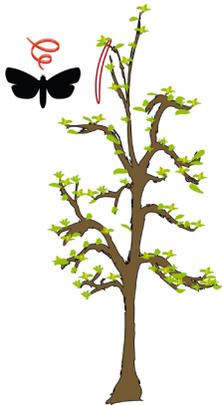
Production
Fruitière
Intégrée

Cette entreprise participe de façon
concrète aux efforts actuels en
développement durable favorisant la
production de pommes de qualité
dans le **respect de l'environnement**

La Production fruitière intégrée (PFI) est une approche qui favorise l'adoption de bonnes pratiques agricoles afin de produire des aliments selon des méthodes plus écologiques.

Le secteur pomicole du Québec est le premier en Amérique du Nord à s'être doté d'un tel programme.

Certaines méthodes utilisées en PFI



La confusion sexuelle

Le carpocapse de la pomme est un ravageur majeur des vergers. En se nourrissant, les larves de cet insecte causent des dégâts aux pommes. La confusion sexuelle consiste à saturer l'air du verger du parfum (phéromones) qu'émettent les femelles du carpocapse désirant s'accoupler. Les mâles ont alors de la difficulté à retrouver les femelles. Ainsi, il y a une diminution des accouplements et des larves causant des dommages aux pommes.



Des abeilles et des bourdons

La présence d'insectes butineurs comme les abeilles ou les bourdons, au sein du verger, est indispensable à la pollinisation et donc au développement des pommes. C'est pourquoi de nombreux pomiculteurs font le choix d'installer des ruches en verger pour favoriser la pollinisation des fleurs et améliorer la qualité du fruit. Ils sont aussi consciencieux de préserver l'activité des pollinisateurs durant la floraison.



Lutte biologique

En PFI, les pomiculteurs adaptent leurs pratiques de façon à protéger la faune auxiliaire. Celle-ci est constituée principalement d'insectes, d'araignées et d'acariens vivant dans les vergers et les boisés environnants. Ceux-ci agissent comme ennemis naturels des ravageurs de la pomme (puceron, acarien, mouche, punaise, carpocapse). C'est ce qu'on appelle la lutte biologique.

Photos : larve de coccinelle (A), araignée (B) et guêpe parasite (C).



Variétés tolérantes et adaptées à notre climat

Savez-vous que le pomiculteur doit attendre 3 à 4 ans après la plantation des pommiers pour récolter les premiers fruits et encore quelques années pour atteindre un bon rendement? Choisir d'implanter des variétés tolérantes à certaines maladies et adaptées à notre climat est une très bonne façon de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires et d'assurer une bonne récolte.

Autres méthodes utilisées en PFI

Recouvrement des pommiers par des filets anti-insectes, trappage massif d'insectes ravageurs avec pièges collants, réduction de la source de maladie (champignon pathogène) par le broyage des feuilles mortes tombées au sol, utilisation de produits phytosanitaires biologiques ou à faibles risques pour la santé et l'environnement.



Pour une gestion écologique
des vergers au Québec

ANNEXE 4. Fiche synthèse du projet de formation itinérante sur la prévention de l'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides.



APPUI À LA STRATÉGIE PHYTOSANITAIRE QUÉBÉCOISE EN AGRICULTURE

FICHE SYNTHÈSE

Volet 4 – Appui au développement et au transfert de connaissances en agroenvironnement

TITRE

FORMATION ITINÉRANTE SUR LA PRÉVENTION DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS AGRICOLES AUX PESTICIDES :
PROTÉGEZ VOS CULTURES, PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ

ORGANISME	AGRIcarrières	COLLABORATEURS	PPQ, UPA, FQFFT, APMQ, APFFQ, Santé Canada, IRSST, CNESST, INSPQ, Réseau de santé publique en santé au travail
AUTEURS	Geneviève Lemonde, directrice générale AGRIcarrières Jennifer Gagné, agente du projet		

INTRODUCTION

Le projet vise la mise en place d'une formation itinérante adressée principalement à tous les producteurs et ayant comme thématique la prévention de l'exposition des travailleurs agricoles et eux-mêmes aux pesticides. Elle aborde les cinq sujets suivants : les risques pour la santé, le cadre légal, l'approche préventive, la protection individuelle : hygiène et équipements, et les mesures d'urgence. La formation est développée sous deux formes, soit une version magistrale (environ 1 heure) et une version courte (kiosque). La version courte s'inscrit dans le cadre d'événements organisés annuellement et s'adapte au public présent. Le projet permet la centralisation et l'utilisation du matériel déjà développé par des ressources spécialisées et la création de matériel inexistant. Finalement, un webinaire est réalisé afin de rendre la formation disponible en tout temps pour les conseillers des différentes spécialités et aux producteurs sur le portail de formation U+ de l'UPA.

OBJECTIFS

Objectif général :

Réduire les risques, notamment de santé, liés à l'utilisation des pesticides en milieu agricole pour les travailleurs et les producteurs.

Objectifs spécifiques :

Mettre en place deux types de formation destinée aux producteurs ayant comme thématique les risques à la santé et les mesures préventives visant à diminuer l'exposition des travailleurs et des producteurs agricoles aux pesticides. Centraliser le matériel de formation déjà disponible et développer les outils manquants et complémentaires.

MÉTHODOLOGIE

Mai à août 2018

- Mise en place d'un comité de travail.
- Préparation du plan de mise en œuvre du projet.
- Regroupement du matériel déjà développé et validation auprès des spécialistes du projet. Création d'un blogue sur le site d'Agri-Réseau et dépôt du coffre à outils ainsi que du calendrier des formations.
- Communication avec les organisateurs d'événements au Québec, dans tous les secteurs agricoles.
- Création de la formation en partenariat avec les spécialistes du projet et le comité de travail. Titre de la formation : « *Protégez vos cultures, protégez votre santé* ».

Septembre 2018 à avril 2019

- Déploiement du plan de mise en œuvre.
- Création des outils manquants et complémentaires en partenariat avec les spécialistes et du consultant/formateur du projet, M. Franz Vanoosthuyse.
- Création du visuel, des bannières grand format et impression des documents pour le kiosque.
- Contact avec les fabricants et vendeurs pour les équipements de protection individuelle du kiosque.
- Réalisation du calendrier des événements et d'une stratégie de communication.
- Planification des formations et du webinaire.

Mai à juin 2019

- Synthèse et rapport final du projet.

ANNEXE 4. Fiche synthèse du projet de formation itinérante sur la prévention de l'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides.

RÉSULTATS

1. Affiche sur les mesures d'urgence réalisée, en partenariat avec la Direction de santé publique de la Montérégie
2. Vidéo sur les EPI, en collaboration avec M. Ludovic Tuduriet M^{me} Caroline Jolly de l'IRSST : <https://youtu.be/Et9s1CT35d0>
Visionnement : plus de 600 fois
3. Kiosque avec bannières, équipements, mannequin et documents à distribuer
4. Coffre à outils sur le site web : <https://www.agrireseau.net/blogue/99110/protégez-vos-cultures-protégez-votre-sante-%E2%80%93-formation?page=2>
Consultation : plus de 1 040 fois
5. Formations : 14 versions longues, 14 versions courtes dans 13 événements différents.
Total : environ 1 380 participants aux formations (incluant le webinaire)
6. Webinaire : durée de 1h40, disponible en tout temps en ligne. <https://studiocast.ca/client/upa/event/6074/fr/>
Collaboration de M. Onil Samuel, conseiller scientifique expert en santé et environnement à l'INSPQ, M^{me} Chantal Turbis, agente régionale - Conformité des pesticides chez Santé Canada et M. Franz Vanoosthuysse.
Accréditation de la formation par l'Ordre des agronomes



IMPACTS ET RETOMBÉES DU PROJET

Le projet a permis l'identification de plusieurs constats :

- Les vêtements de protection inscrits sur les étiquettes des pesticides ne sont pas assez détaillés (matériel, normes disponibles, marque, temps d'utilisation, nettoyage);
- Les vendeurs d'équipements de protection individuelle manquent de formation et d'information afin d'aider les producteurs et conseillers à bien se protéger;
- Les producteurs ne savent pas où se procurer les équipements;
- Il y a un manque d'information quant aux bonnes pratiques de travail pour les manipulations de pesticides :
 - Pesées et mesures des quantités;
 - Préparation de bouillie;
 - Remplissage de la cuve;
 - Manipulation pendant la pulvérisation;
 - Nettoyage de la cuve et du matériel (tracteur et pulvérisateur).

Les actions de sensibilisation et de formation doivent continuer via le financement de projets. Il est primordial que les spécialistes et partenaire financier de ce projet continuent d'être impliqués conjointement afin de s'assurer de la pertinence et de la cohésion du matériel pédagogique mis à la disposition de l'industrie.

DÉBUT ET FIN DU PROJET

Mai 2018 à juin 2019

POUR INFORMATION

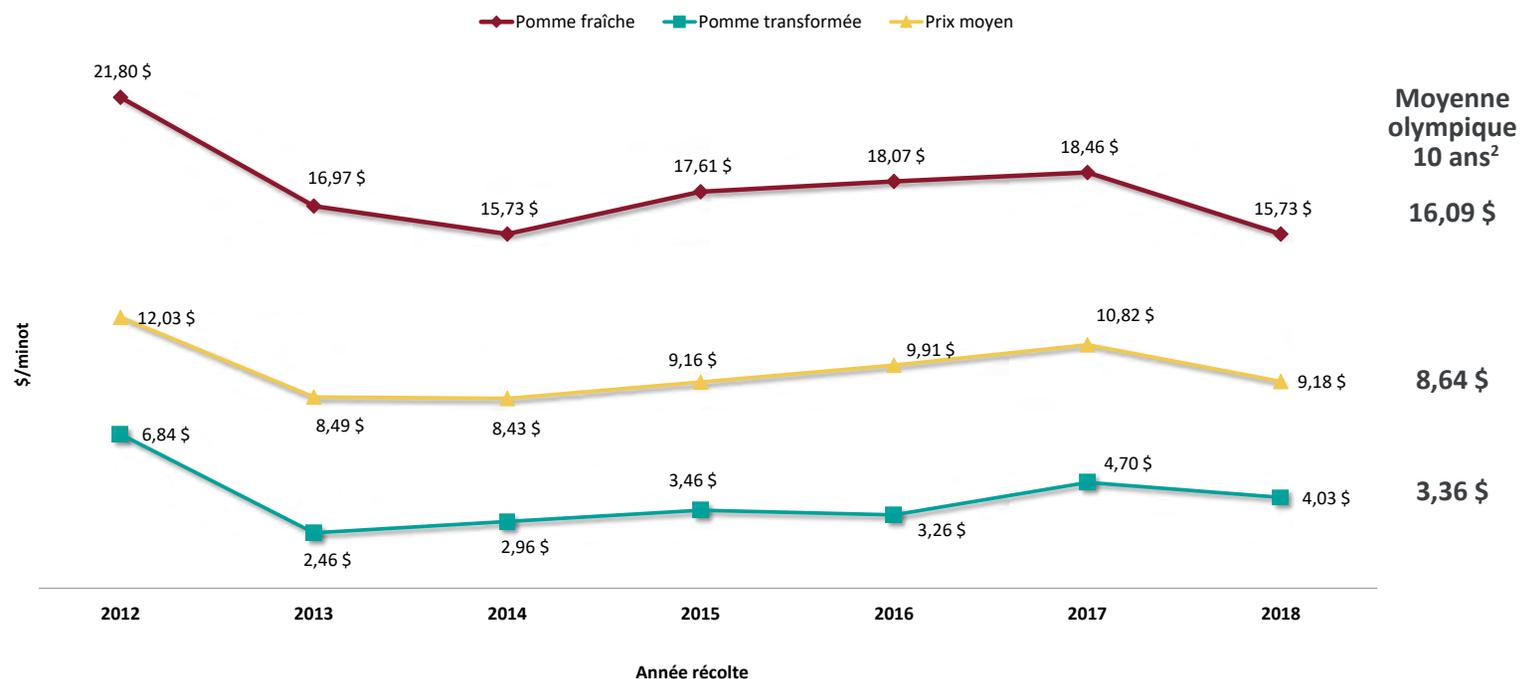
M^{me} Geneviève Lemonde
Directrice générale
AGRIcarrières
(450) 679-0540 poste 8385
genevievelemonde@agricarrieres.qc.ca

M^{me} Jennifer Gagné
Agente de projet
(450) 679-0540 poste 8126
jgagne@upa.qc.ca

ANNEXE 5. Faits saillants de l'année de commercialisation 2018-2019 (extraits des pages 7 à 17 du rapport annuel 2019)

Cette section résume la dernière année de commercialisation. Les différentes données recueillies tout au long de l'année de récolte permettent de faire un bilan et de discerner les principaux enjeux de l'industrie. Vous trouverez des faits saillants pour chacun des graphiques.

Graphique 1. Prix moyens payés aux producteurs pour la pomme fraîche, la pomme transformée ainsi que le prix global obtenu pour les années récolte 2012 à 2018



Source : Base de données des PPQ

Pomme fraîche

15,73 \$/minot

.....
prix moyen obtenu
pour la pomme
fraîche

16,09 \$/minot

.....
prix moyen obtenu
pour la pomme
fraîche - moyenne
olympique
10 ans

- 2 %

.....
par rapport à la
moyenne olympique
10 ans

Pomme transformée

4,03 \$/minot

.....
prix moyen obtenu
pour la pomme
transformée

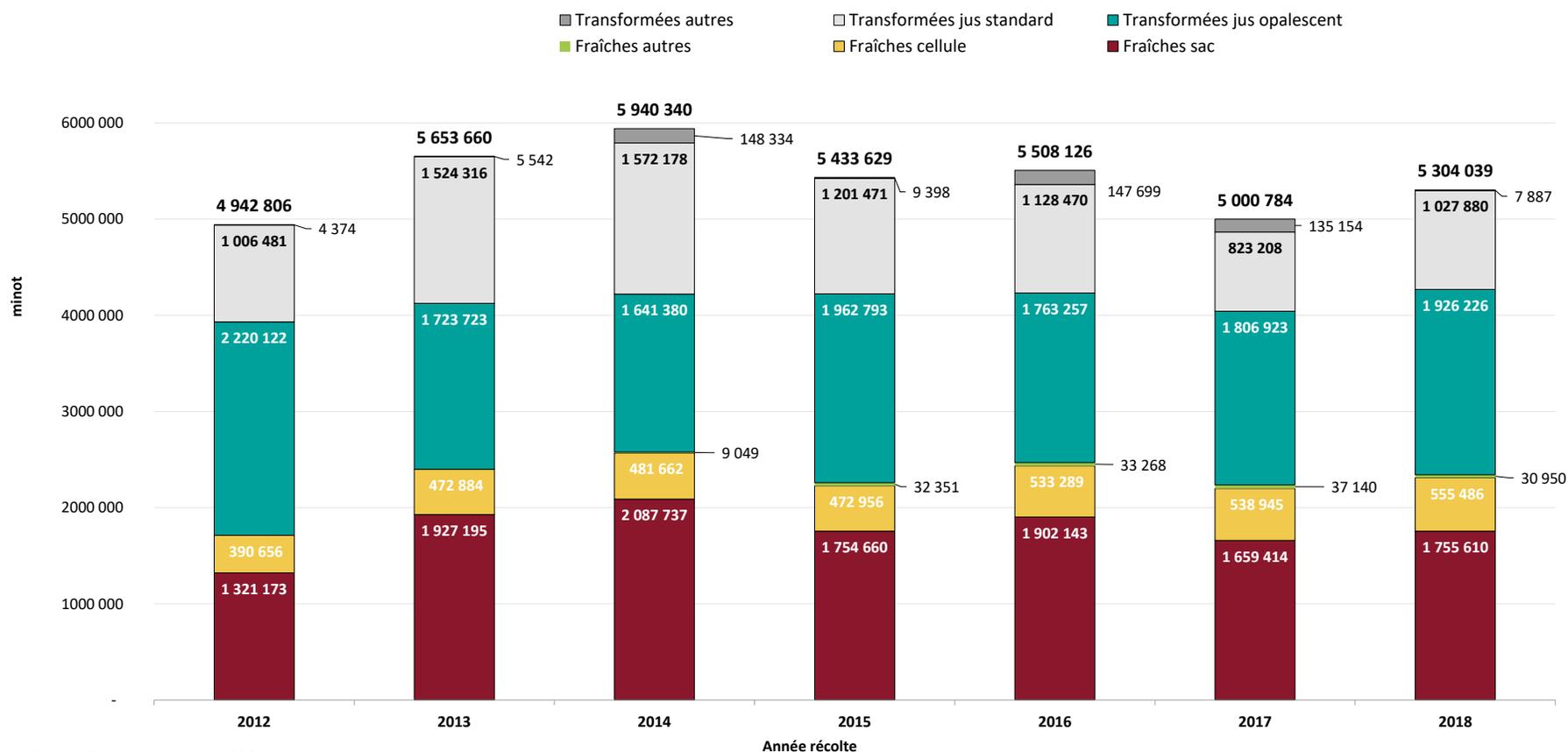
3,36 \$/minot

.....
prix moyen obtenu
pour la pomme
transformée -
moyenne olympique
10 ans

2. La moyenne olympique d'une série de données est la moyenne des éléments de cette série, auxquels on a retiré la plus petite et la plus grande donnée. Ici, elle est comptabilisée sur 10 ans, soit de 2008 à 2017.

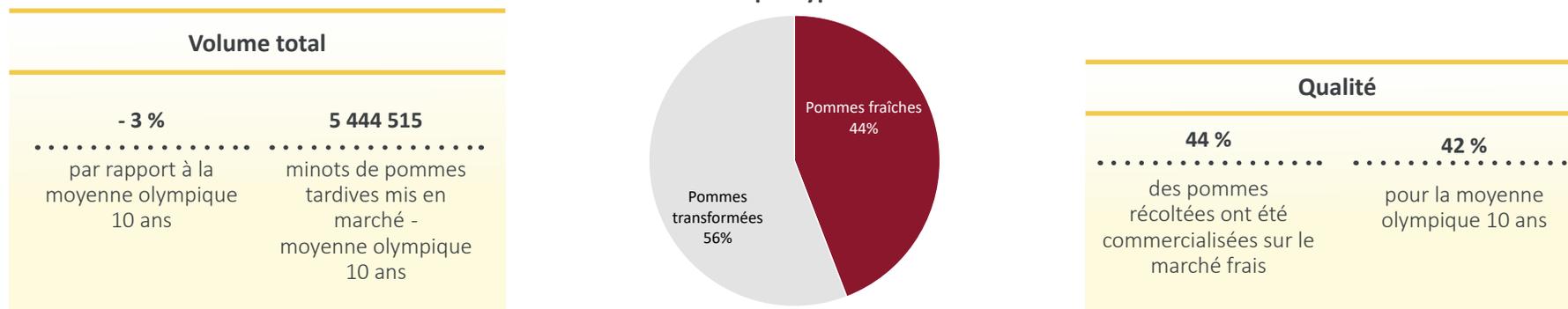
ANNEXE 5. Faits saillants de l'année de commercialisation 2018-2019 (extraits des pages 7 à 17 du rapport annuel 2019)

Graphique 4. Volumes de pommes tardives mises en marché par type de marché³ entre les années 2012 et 2018



Source : Base de données des PPQ
 Fraîches autres : pommes Canada Commerciales et Pompouce
 Transformées autres : cidre, pommes à chevreuil et transformation à la ferme

Graphique 5. Proportion de pommes tardives mises en marché par type de marché⁴ en 2018



³ et ⁴. Les données pour la récolte 2018-2019 ont été comptabilisées le 19 décembre 2019 et ne comprennent pas les ventes directes aux consommateurs qui seront facturées en mars 2020. Les volumes antérieurs peuvent différer en raison de déclarations de producteurs reçues après la comptabilisation des données.

ANNEXE 5. Faits saillants de l'année de commercialisation 2018-2019 (extraits des pages 7 à 17 du rapport annuel 2019)

Depuis 2001, les PPQ font l'acquisition de données sur les ventes de pommes dans le réseau des bannières supermarchés du Québec. Les résultats de chacune des années ont été comptabilisés d'octobre à novembre. L'analyse des données pour cette période permet de tracer plusieurs constats⁵.

Ventes en \$ en 2019

139 541 101 \$

vente totale de pommes

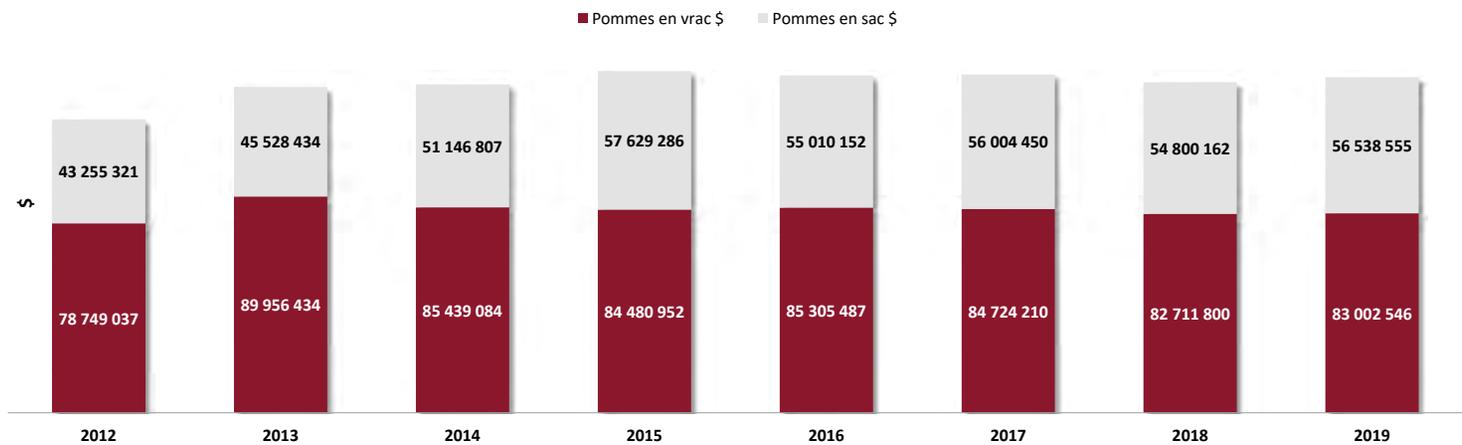
5 409 942 \$

vente de pommes biologiques

59 %

proportion de ventes de pommes en vrac

Graphique 6. Ventes de pommes en sac et en vrac dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)



Ventes en kg en 2019

42 862 016 kg

vente totale de pommes

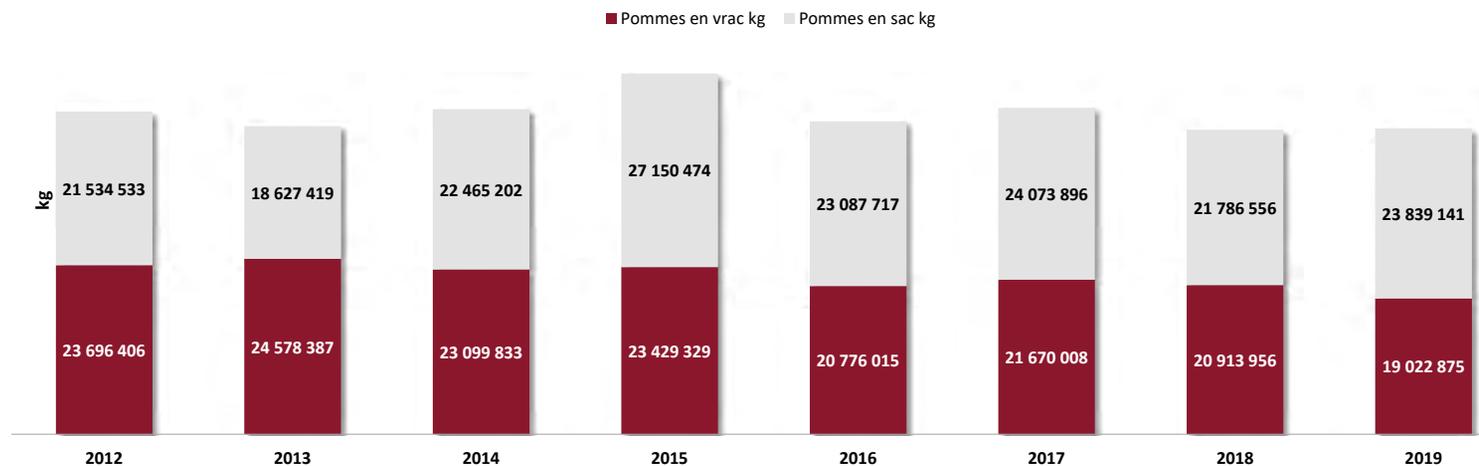
1 040 928 kg

ventes de pommes biologiques

56 %

proportion de ventes de pommes en sac

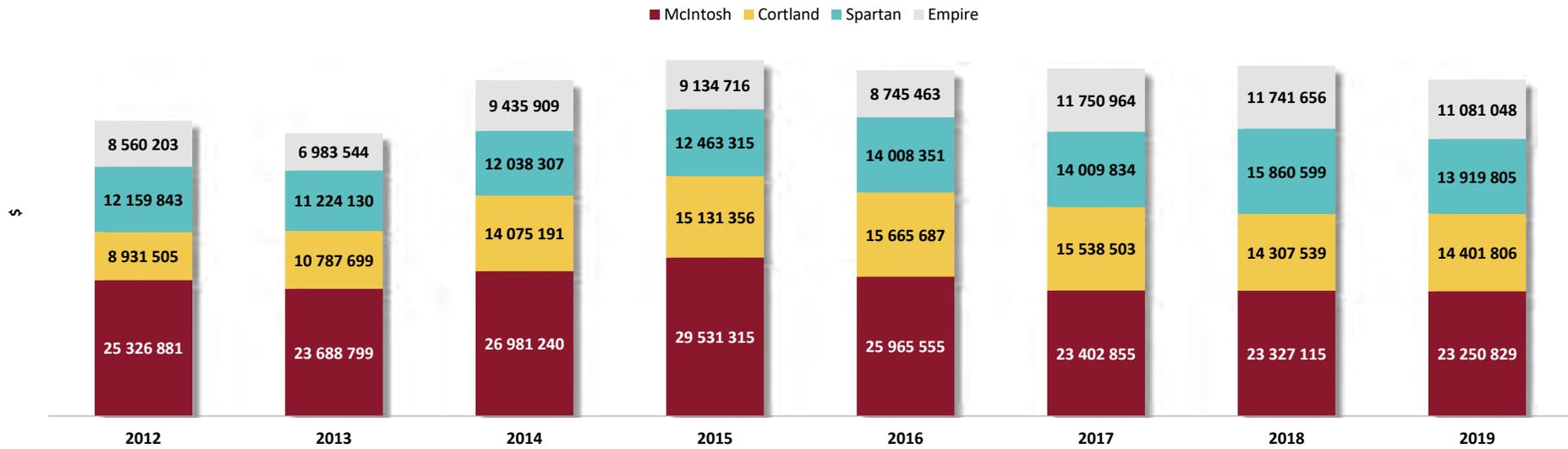
Graphique 7. Ventes de pommes en sac et en vrac dans les bannières supermarchés du Québec (en kg)



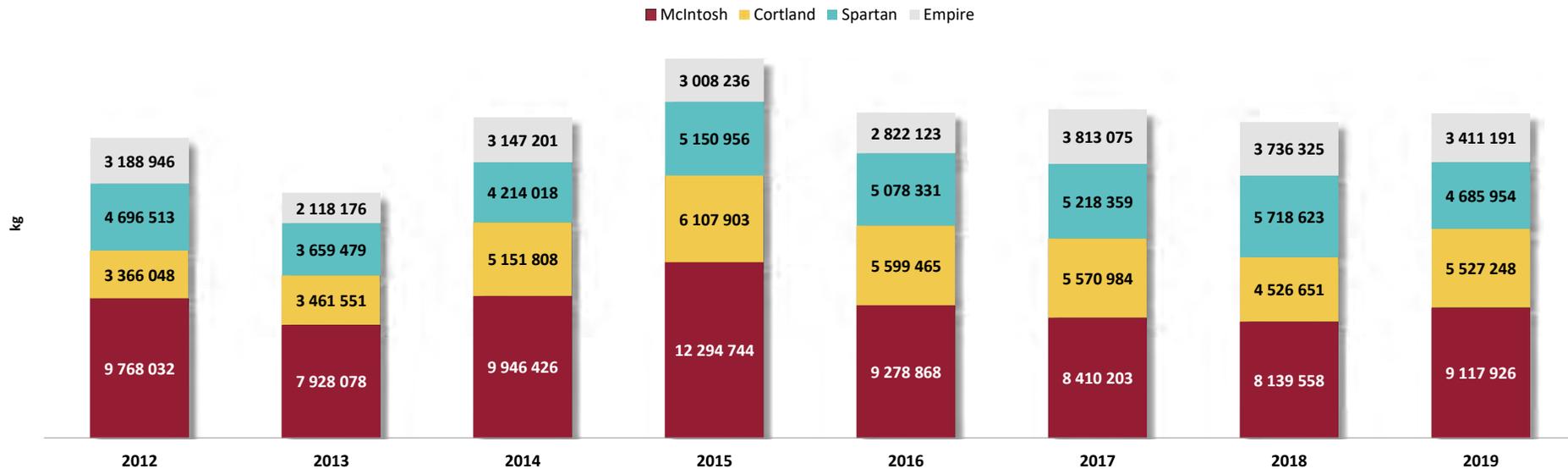
Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec.
 5. Les 52 semaines se terminent fin octobre/début novembre de chaque année.

ANNEXE 5. Faits saillants de l'année de commercialisation 2018-2019 (extraits des pages 7 à 17 du rapport annuel 2019)

Graphique 10. Ventes de pommes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)



Graphique 11. Ventes de pommes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec (en kg)



Ventes en \$ en 2019

62 653 488 \$

45 %

- 4 %

ventes des quatre principales variétés

proportion des quatre principales variétés vendues

ventes des quatre principales variétés par rapport à 2018

Ventes en kg en 2019

22 742 319 kg

53 %

+ 3 %

volume des quatre principales variétés vendues

proportion des quatre principales variétés vendues

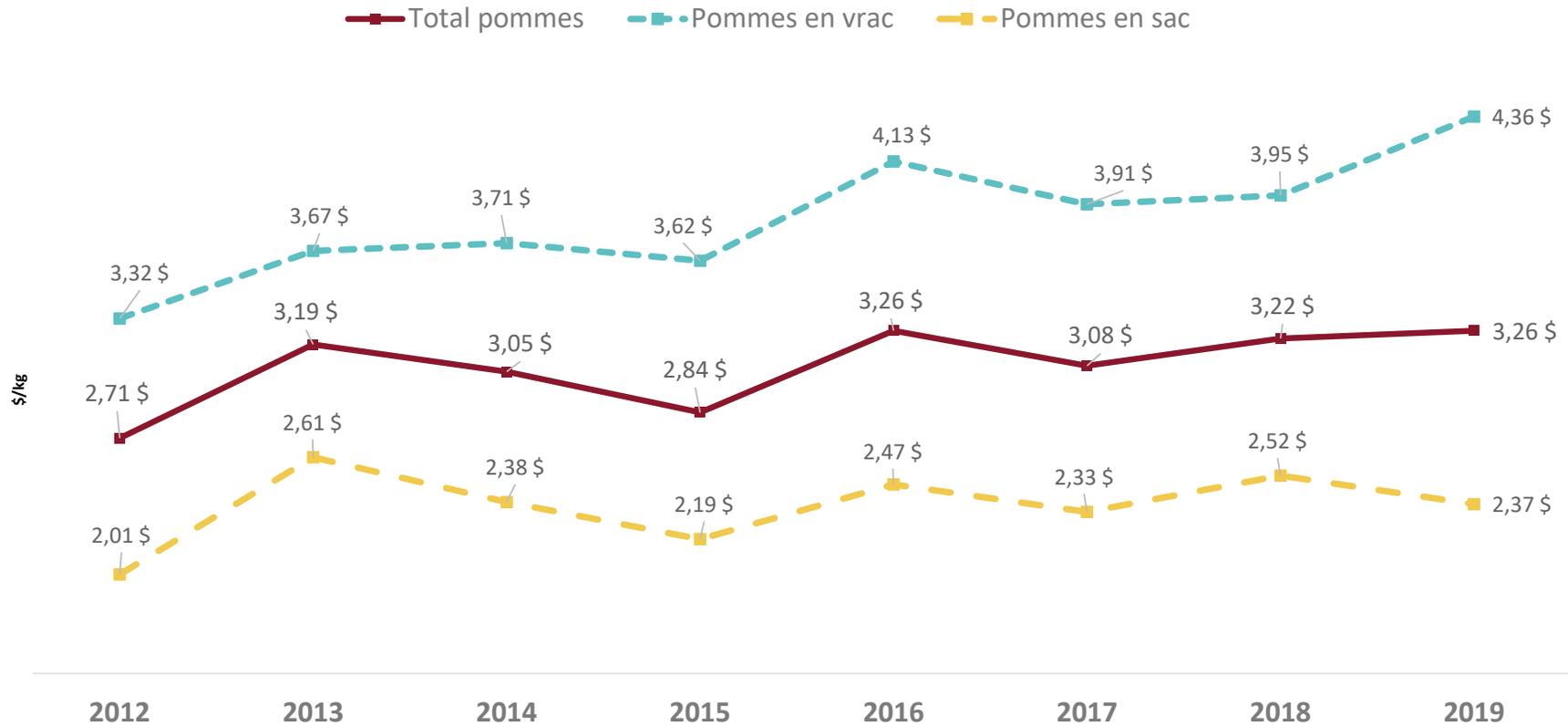
volumes vendus des quatre principales variétés par rapport à 2018

+ 22 %
volumes vendus de Cortland par rapport à 2018

Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec.

ANNEXE 5. Faits saillants de l'année de commercialisation 2018-2019 (extraits des pages 7 à 17 du rapport annuel 2019)

Graphique 13. Prix moyen des pommes dans les bannières supermarchés du Québec.



Note : La catégorie Total pommes représente la moyenne du prix des pommes biologiques et conventionnelles

Prix			
3,21 \$/kg	+ 10 %	5,60 \$/kg	+ 4 %
..... prix moyen des pommes conventionnelles prix moyen des pommes vendues en vrac en 2019 par rapport à 2018 prix moyen des pommes biologiques prix moyen des pommes biologiques en 2019 par rapport à 2018

Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec.

ANNEXE 5. Faits saillants de l'année de commercialisation 2018-2019 (extraits des pages 7 à 17 du rapport annuel 2019)

Graphique 14. Prix moyen de certaines variétés de pommes dans les bannières supermarchés du Québec

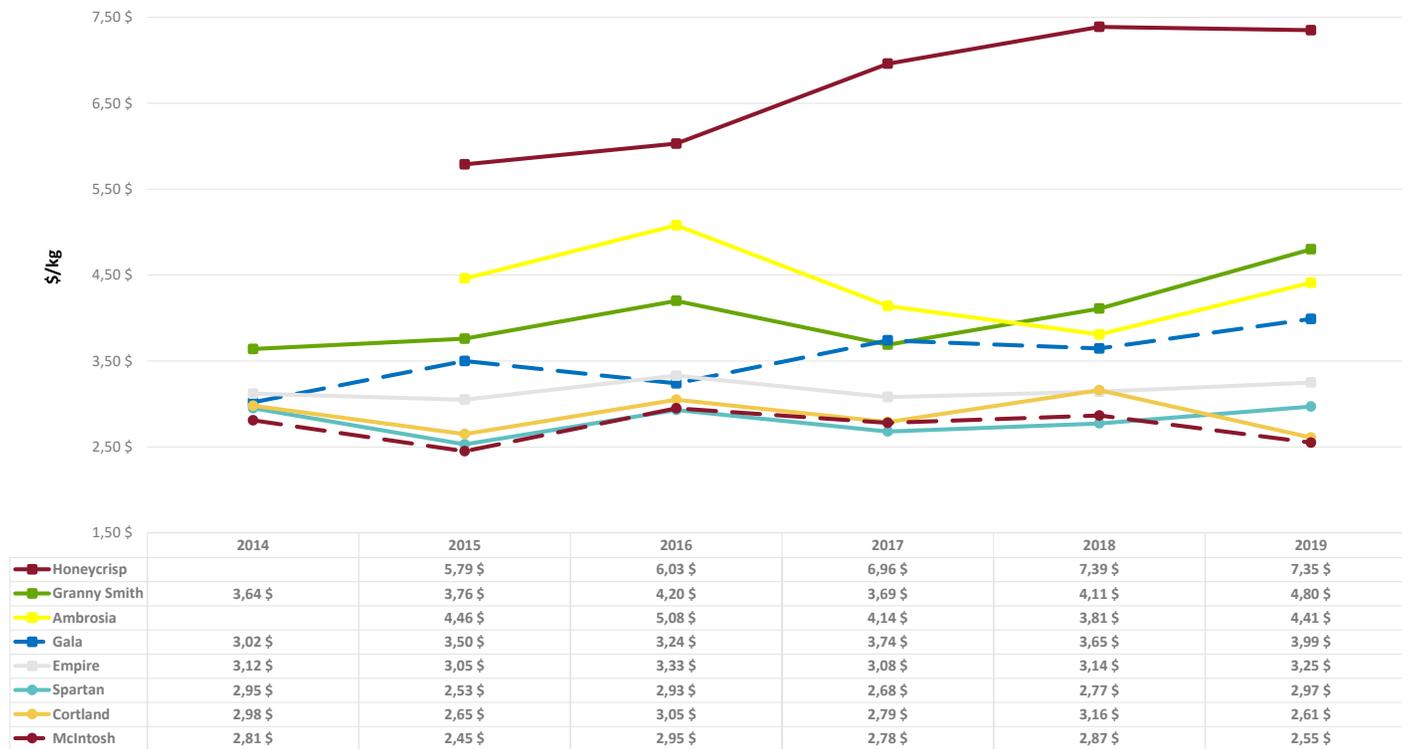


Tableau 1. Classement des prix moyens de certaines variétés de pommes dans les bannières supermarchés du Québec en 2019 (\$/kg)

Variété	\$/kg
Honeycrisp	7,35 \$
Jazz	6,31 \$
Pink Lady	5,54 \$
Fuji	5,02 \$
Délicieuse jaune	5,01 \$
Braeburn	5,00 \$
Granny Smith	4,80 \$
Crispin / Mutsu	4,50 \$
Ambrosia	4,41 \$
Gala	3,99 \$
Délicieuse rouge	3,72 \$
Empire	3,25 \$
Spartan	2,97 \$
Gravenstein	2,86 \$
Cortland	2,61 \$
McIntosh	2,55 \$
Autres variétés	2,34 \$
Idared	1,92 \$

Prix



Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec.

Forum de concertation

Prosperité

Qualité
supérieure

Entreprises
performantes

Clientèles

Innovantes

Stratégies sectorielles

Pérennité



Planification stratégique de la filière pomicole 2018-2022

Cible - Connaissances des besoins du marché, positionnement et promotion

Orientation stratégique : Se doter d'une stratégie concertée de positionnement et de promotion des pommes du Québec en vue d'accroître les parts de marché

Enjeux

L'accroissement des parts de marché
La diversification de l'offre de variétés
La notoriété des Pommes Qualité Québec

Défis

Répondre aux besoins du marché présent et futur
Accroître les parts de marché et la présence dans les réseaux de détail et HRI
Comprendre le positionnement stratégique des principaux concurrents
Valoriser l'achat local
Maintenir une stratégie de promotion performante

Objectifs

Améliorer les connaissances sur les tendances de consommation et les besoins du marché
Assurer la mise à jour des stratégies de promotion et de communication
Poursuivre les démarches visant à accroître les parts de marché des Pommes Qualité Québec commercialisées au détail et dans le réseau HRI
Poursuivre la promotion des bienfaits de la pomme



Cible - Variétés prometteuses et modernisation des vergers

Orientation stratégique : Mettre en oeuvre une stratégie concertée de sélection des variétés prometteuses et de modernisation des vergers en vue d'augmenter les parts de marché des pommes du Québec et la rentabilité des entreprises

Enjeux

L'accroissement de la productivité des entreprises pomicoles
La modernisation des vergers
L'intégration de variétés recherchées par les marchés

Défis

Accroître la rentabilité/productivité des entreprises pomicoles
Modifier le Programme de modernisation des vergers à la réalité des producteurs (verger à haute densité, mécanisation de la récolte, régie de lutte plus écologique, support financier pour RECUPOM)

Objectifs

Mettre en place une stratégie sectorielle pour la sélection de variétés prometteuses pour le marché long
Adopter une stratégie pour accélérer la modernisation des vergers en phase avec les besoins du marché
Adapter la stratégie de commercialisation pour introduire les variétés sélectionnées



Cible - Coordination sectorielle et support de l'État

Orientation stratégique : Améliorer la coordination, la cohésion et la communication sectorielles et obtenir l'appui de l'État afin de permettre un développement sectoriel coordonné

Enjeux

Le manque de synergie entre les maillons de l'industrie
L'adoption de nouvelles variétés pour approvisionner le marché long
Le support de l'État

Défis

Se concerter autour d'une stratégie intégrée menant à l'introduction de nouvelles variétés répondant aux besoins du marché
S'impliquer dans la mise en oeuvre du plan stratégique
Obtenir le support de l'État pour assurer la compétitivité et la capacité d'innovation de la filière

Objectifs

Assurer la cohésion sectorielle et la communication entre les maillons et les acteurs de la filière
Connaître les retombées économiques du secteur sur l'économie québécoise
Mener des représentations sectorielles sur l'adaptation des programmes et des réglementations
Assurer une veille des stratégies d'accroissement de la compétitivité mises en oeuvre par les régions productrices hors Québec



Mission

La Table filière pomicole du Québec est un forum de concertation regroupant les membres des maillons de l'industrie et de l'État. Dans le but de garantir la prospérité du secteur, son rôle de leader consiste à élaborer et coordonner la mise en œuvre des stratégies sectorielles en vue d'offrir des pommes de qualité supérieure répondant aux exigences des clientèles.

Cible - Soutien et production pomicole

Orientation stratégique : Accroître la productivité et la rentabilité des entreprises pomicoles et optimiser l'adéquation de l'offre-conseil et de la recherche et développement avec les besoins de la filière

Enjeux

L'accroissement de la productivité des entreprises pomicoles
La capacité d'innovation des secteurs de la recherche, du conseil et de la production

Défis

Obtenir une offre-conseil multidisciplinaire pour répondre aux enjeux des entreprises et de la production pomicole
Maintenir un rôle proactif de la R&D à l'échelle québécoise et canadienne pour maximiser les retombées
Maintenir l'intérêt de la relève sectorielle (production, main-d'œuvre et acteurs de soutien)
Accélérer l'adoption de technologie permettant d'accroître l'efficacité de la main-d'œuvre

Objectifs

Développer une offre-conseil adaptée pour appuyer l'amélioration de la rentabilité des entreprises et soutenir la modernisation des vergers
Maintenir un rôle proactif de la R&D
Appuyer la mise en œuvre de la PFI pour demeurer en phase avec les besoins du marché
Appuyer le développement de la production biologique
Accroître l'efficacité de la main-d'œuvre

Cible - Commercialisation, emballage et transformation

Orientation stratégique : Assurer la compétitivité de l'emballage, l'optimisation de l'entreposage, l'innovation en transformation et la qualité des pommes pour répondre aux besoins du marché

Enjeux

La qualité des pommes mises en marché
La capacité concurrentielle du secteur de l'entreposage et de l'emballage
Le maintien d'un secteur de transformation dynamique et compétitif
L'image des jus de pommes

Défis

Répondre aux besoins du marché
Poursuivre les améliorations en conformité et en gestion des entrepôts
Optimiser la valeur des pommes entreposées
Maintenir la compétitivité et la capacité d'innovation du secteur de l'emballage
Innover dans la transformation et les produits transformés

Objectifs

Maintenir la compétitivité et la capacité d'innovation du secteur de l'emballage
Optimiser la valeur et la qualité des pommes entreposées
Assurer le maintien de la qualité des pommes commercialisées à l'état frais jusqu'au consommateur
Innover dans la transformation et les produits transformés

Vision

La filière pomicole québécoise rassemble et appuie, autour d'objectifs de développement communs, des entreprises performantes, innovantes et responsables. À l'écoute des besoins de ses différentes clientèles, elle se démarque par une offre constante de variétés de pommes de qualité supérieure au goût et profil distinctifs produites localement en concordance avec ses valeurs - bienfaits santé, pérennité économique et environnementale, équité, excellence et savoir-faire.

La pomiculture au Québec c'est...

95 M

de lb de pommes fraîches
(2,23 M de minots)



31 %

de la production canadienne



500

producteurs de pommes représentés
par Les Producteurs de pommes du Québec



133 M

de lb de pommes transformées
(3,2 M de minots)



5370

hectares de vergers au Québec



3 M\$
d'exportations de pommes

23,5 M\$
d'importations de pommes



59 M\$

de revenus à la ferme



Sources : ISQ, Statistique Canada et PPQ (année récolte 2015-2016)

Membres de la Table filière pomicole du Québec



Agriculture and
Agri-Food Canada



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Projet réalisé avec l'aide financière de : **Cultivons l'avenir 2**
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

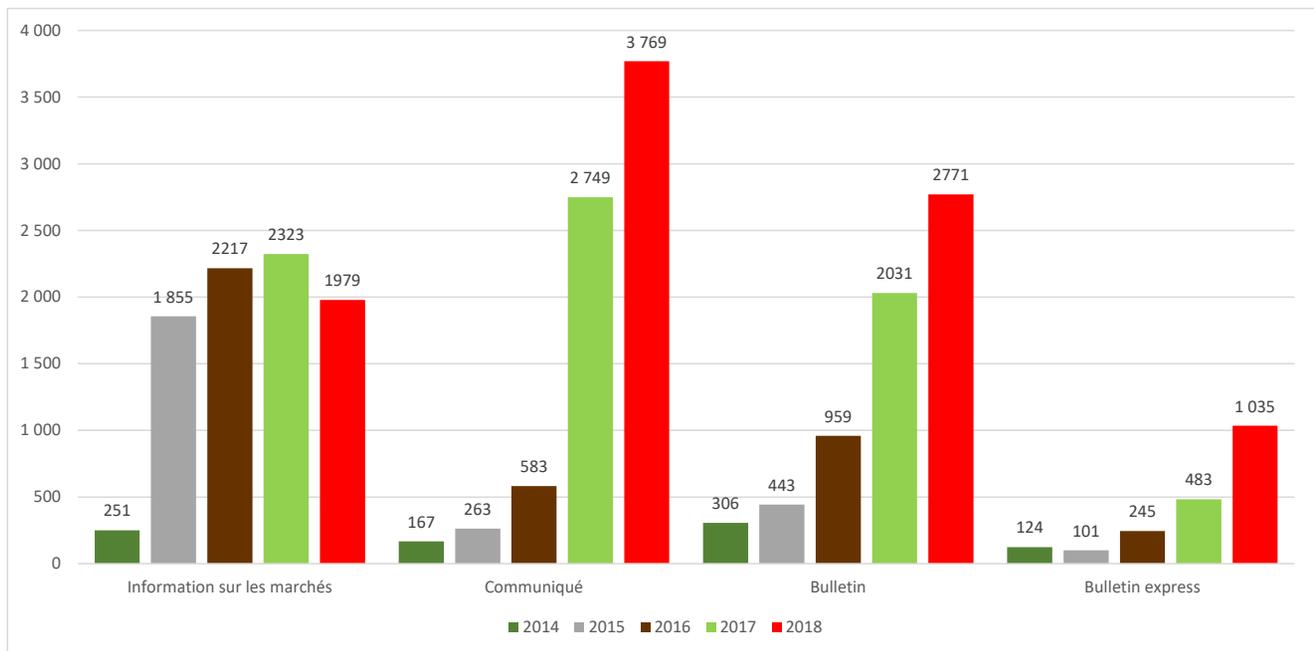
Projet réalisé en collaboration avec : **Forest Lavote Conseil**
Analyses et stratégies • Agriaffaires



555, boul. Roland-Therrien, bur. 365
Longueuil (Québec) J4H 4E7 450 679-0530
pommesqualitequebec@upa.qc.ca
www.lapommeduquebec.ca

ANNEXE 7. Statistiques du site Internet producteursdepommesduquebec.ca

Nombre de pages vues par publication de 2014 à 2018



Nombre de pages vues pour chacun des profils de 2014 à 2018

